



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 2<sup>e</sup> SESSION

---

# Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 012**

Le vendredi 19 février 2021

---

Président : M. James Maloney





## Comité permanent des ressources naturelles

Le vendredi 19 février 2021

• (1305)

[Traduction]

**Le président (M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.)):** La séance est ouverte.

Je commence par tous vous remercier d'avoir participé à la réunion de vendredi après-midi. C'est la 12<sup>e</sup> séance de notre comité permanent.

Nous entamons aujourd'hui une nouvelle étude sur les minéraux critiques et les chaînes de valeur associées au Canada. C'est donc un nouveau départ.

Avant de présenter et de remercier nos témoins, je vous signale qu'il y aura un vote à la Chambre cet après-midi, qui devrait commencer d'ici 5 à 20 minutes. Dès que le timbre retentira, nous devrons suspendre la séance. Cependant, si vous êtes tous disponibles après — le vote devrait probablement prendre un maximum de 45 à 60 minutes —, nous pouvons revenir et poursuivre la réunion. Nous tiendrons le vote le plus rapidement possible; il faudra peut-être moins de temps, mais cela reste à voir.

Merci à tout le monde.

Nos témoins connaissent tous notre façon de procéder. Je pense que vous avez tous déjà comparu devant notre comité, et il est donc inutile que je passe du temps à expliquer le processus.

Vous êtes libres de vous exprimer dans la langue officielle de votre choix, et à vrai dire, on vous encourage à parler dans les deux langues officielles. On vous posera sûrement des questions en français et en anglais. Des services d'interprétation vous sont offerts. Les réunions se font sur Zoom, ce qui présente parfois des difficultés, comme des retards et ainsi de suite. Nous avons donc tous appris à faire preuve de patience et à attendre que les choses fonctionnent.

Je veux également souhaiter la bienvenue à notre nouveau membre, M. Lloyd. Merci de vous joindre au Comité. J'espère que vous constaterez qu'il est unique et que nous nous entendons très bien. Nous avons des accidents de parcours de temps à autre, mais mises à part ces rares occasions, les choses se déroulent très bien. Nous évitons généralement certains des problèmes qu'on voit dans les autres comités, et j'espère que cela ne changera pas. Je suis impatient de travailler avec vous.

Monsieur McLean, si vos collègues et vous pouviez remercier de notre part Mme Harder de sa contribution au Comité pendant qu'elle y siégeait, je vous en serais reconnaissant.

Passons à l'étude.

Nous accueillons aujourd'hui cinq organisations: la Canadian Critical Minerals and Materials Alliance; l'Institut canadien des

mines, de la métallurgie et du pétrole; le ministère des Ressources naturelles, bien entendu; l'Association minière du Canada; et, la dernière, mais non la moindre, l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs. Tout le monde les connaît.

Je remercie tous les témoins de s'être joints à nous.

Chaque groupe aura cinq minutes à sa disposition pour faire des observations liminaires. Après les exposés, nous allons passer aux questions.

Pourquoi ne pas commencer par vous, monsieur London, comme vous êtes seul?

• (1310)

**M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC):** J'invoque le Règlement, monsieur le président. Puis-je faire une suggestion? Nous savons que nous aurons environ 30 minutes si le timbre se fait entendre. Je propose d'écouter les témoins.

S'il faut plus de 30 minutes, il ne fait aucun doute que je comprendrais, mais écoutons autant de témoins que nous le pouvons avant de remplir nos autres fonctions, plutôt que de suspendre immédiatement la séance pour entrer dans l'autre réunion sur Zoom, où nous devrons attendre encore 20 minutes.

**Le président:** Monsieur Zimmer, je serais généralement du même avis. Normalement, lorsque nous siégeons tous à Ottawa, cela ne pose pas de problème, car nous pouvons tous marcher jusqu'à la Chambre; nous savons combien de temps il faut. Cependant, dans un monde virtuel, il arrive parfois que la connexion pose problème, et étant donné... Je crois que nous aurons besoin du consentement unanime lorsque le timbre commencera à retentir.

Pourquoi ne pas procéder ainsi? Si un témoin est au milieu de son exposé, nous le laisserons terminer. Qu'en pensez-vous?

**M. Bob Zimmer:** Je vous remercie, monsieur le président.

**Le président:** D'accord, je vous remercie.

Monsieur London, vous avez la parole.

**M. Ian London (directeur exécutif, Canadian Critical Minerals and Materials Alliance):** Bonjour. Je vous remercie encore une fois de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui.

Le monde est en pleine transformation économique, et ce sont les technologies innovatrices et les technologies propres qui déterminent le rythme de cette évolution. L'Agence internationale de l'énergie et la Banque mondiale insistent toutes les deux sur le rôle important des minéraux et des métaux, en particulier celui des matériaux non traditionnels comme le lithium, le graphite, les terres rares, le scandium et d'autres minéraux pour bâtir un avenir à faible teneur en carbone. La Chine contrôle la plus grande partie des chaînes de valeur complètes de ces minéraux critiques. Les gouvernements et les industriels du monde entier ont demandé des solutions de rechange fiables pour trouver des sources d'approvisionnement.

Malgré la grande richesse du Canada en matière de ressources, nos matériaux essentiels restent largement sous-développés et ne font pas l'objet d'une exploitation stratégique. C'est surtout parce qu'on ne comprend pas suffisamment leur importance pour le climat, la sécurité nationale et les retombées économiques.

Le Conseil sur la stratégie industrielle, un forum de dirigeants d'entreprises chevronnés mis sur pied par Innovation, Sciences et Développement économique Canada, a récemment publié un rapport et a créé un plan de mise en œuvre, c'est-à-dire une feuille de route qui explique comment le Canada peut favoriser le développement de chaînes de valeur de matériaux essentiels.

Au cours de la dernière année, la Canadian Critical Minerals and Materials Alliance, ou C2M2A, a proposé une série de recommandations sur les politiques, l'investissement, la recherche et le développement, les sources secondaires, l'éducation et le commerce.

Compte tenu du temps limité dont je dispose aujourd'hui, je me contenterai d'aborder trois thèmes importants et de formuler une recommandation précise.

Le premier thème concerne la demande des consommateurs. Cette demande stimule la production, ce qui stimule la transformation à valeur ajoutée, qui stimule à son tour l'offre de matières premières. Les stratégies fondées sur la « traction par la demande » donnent de meilleurs résultats que celles fondées sur la stimulation de l'offre, qui est l'approche traditionnellement utilisée. La demande croissante de moyens de transport électrifiés, de l'alimentation à batterie, de matériaux de pointe et de fabrication connexe est une mesure essentielle que le gouvernement doit accélérer pour nous permettre d'atteindre nos objectifs en matière d'énergie propre et faire en sorte que le Canada soit compétitif sur une scène mondiale de plus en plus concurrentielle. Si l'approvisionnement en produits de marque canadienne profitait d'une plus grande certitude, on pourrait encourager les constructeurs d'automobiles et les fabricants de pièces à installer au Canada certaines de leurs sources d'approvisionnement qui se trouvent actuellement à l'étranger. Cette demande favoriserait une exploitation minière et une création de valeur fiables, accréditées au Canada ou de marque canadienne, ce qui permettrait au Canada d'établir des normes de référence.

Le deuxième thème concerne la certitude de l'offre, comme je viens de le mentionner. Le Canada a fait des progrès dans la réduction de ses coûts d'investissement et d'exploitation de la production minérale à faibles émissions de gaz à effet de serre. Les producteurs canadiens de ressources et de matériaux doivent continuer à s'efforcer de respecter et de dépasser les normes ESG, ce qui garantit essentiellement l'offre de nos produits, dont la demande présente un grand intérêt pour les consommateurs. Il est toutefois essentiel de construire des chaînes de valeur dans les endroits où se trouve la

traction de la demande et d'alimenter en composantes les usines situées à proximité des usines de montage.

Le troisième thème concerne l'avantage technologique qui permet de réaliser des gains en matière de leadership. Je sais que certaines recherches sur les matériaux sont menées au Canada et qu'elles ont des répercussions directes sur les chaînes d'approvisionnement locales dans le secteur des voitures électriques. On demande la production fiable, plus près de chez nous, de matériaux pour alléger les structures de carrosserie des véhicules, de moteurs de traction et d'aimants permanents. Le Canada doit également être prêt à fournir des matériaux pour les technologies de stockage de l'énergie et s'adapter à l'évolution rapide de ces technologies. Les capacités de développement de matériaux et de procédés de pointe sont à la portée des laboratoires commerciaux et nationaux du Canada.

Il faut donc déterminer comment mener et défendre cette campagne en matière de matériaux essentiels.

J'aimerais suggérer que le Canada crée un bureau des matériaux essentiel dirigé par un chef d'entreprise respecté au niveau international et doté d'un personnel efficace composé d'experts en développement économique, en technique, en investissement et en politiques qui sont issus de l'industrie, du gouvernement et du milieu universitaire pluridisciplinaire. Ce bureau devrait être responsable de rassembler et de créer, au besoin, des chaînes de valeur améliorées pour les matériaux essentiels et de collaborer avec les autorités provinciales pour assurer l'harmonisation réglementaire. Ce bureau devrait également être prêt à veiller à ce que les projets pilotes et les projets de démonstration de production et de fabrication de matériaux les plus prometteurs soient mis sur pied et deviennent opérationnels.

Le leadership d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada et de Ressources naturelles Canada, en partenariat avec l'industrie, est essentiel à notre réussite collective. Le gouvernement n'a pas à agir seul, car nous pouvons mettre à profit notre ingéniosité canadienne sans précédent.

• (1315)

Pour gagner du temps... Nous avons les matières premières nécessaires. Nous ne devrions pas les vendre pour les racheter ensuite sous forme de produits transformés. Le temps est malheureusement un facteur essentiel.

Je vous remercie.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur London.

Comme nous l'avons dit il y a quelques minutes, la sonnerie de la Chambre se fait entendre.

Vous avez terminé votre exposé. Je vais donc suspendre la séance maintenant et après le vote, nous pourrions reprendre où nous nous étions arrêtés.

Je vous remercie. Nous serons bientôt de retour.

• (1315)

(Pause)

• (1435)

**Le président:** La séance reprend.

J'aimerais remercier nos témoins et leur présenter toutes nos excuses. Nous avons dû régler une petite question administrative à la Chambre, mais nous avons maintenant terminé.

Lorsque nous nous sommes arrêtés, M. London venait de terminer son exposé. Nous entendrons donc maintenant Mme Espley. Elle a cinq minutes.

**Mme Samantha Espley (présidente, Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole):** Je vous remercie.

Je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître. À titre de présidente de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole, je suis heureuse de témoigner dans le cadre de l'audience d'aujourd'hui.

Pour vous donner un peu de contexte, l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole, ou l'ICM, est une puissance minière de calibre mondial. Notre institut compte plus de 10 000 membres et il est très concentré sur ses objectifs. Je suis vraiment fière des 120 ans d'histoire de notre institut — vous ne savez peut-être pas qu'il existait depuis aussi longtemps. Cela démontre une grande résilience, car notre organisme a survécu à des guerres mondiales et à des dépressions et nous traversons maintenant une pandémie.

Le secret de notre réussite, c'est notre nature collaborative et le fait que nous répondons aux besoins de l'industrie minière. Nous stimulons l'innovation, nous élaborons des pratiques exemplaires et nous établissons des liens à l'échelle mondiale par l'entremise de groupes de pairs. En effet, nous avons des groupes de pairs, c'est-à-dire des instituts similaires en Australie, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe, en Amérique du Sud et ailleurs. L'ICM participe activement aux mesures mondiales relatives aux résidus de l'industrie minière, et nous sommes très fiers du travail que nous accomplissons à cet égard. L'ICM aide — et continuera d'aider — ses membres et l'industrie minière canadienne à apporter une contribution positive et à obtenir un avantage concurrentiel grâce à notre communauté unique. Nous offrons également une passerelle vers un monde de connaissances.

Nous travaillons en fonction de trois objectifs stratégiques. Le premier est de créer, de cocréer et de diffuser des connaissances de pointe. Le deuxième consiste à réunir et à mobiliser les membres de toute une communauté minière. Enfin, notre troisième objectif est de sensibiliser les gens à la contribution essentielle de l'industrie minière à la société.

L'ICM connaît bien ses membres. En effet, nous comptons des membres issus du gouvernement, de l'extérieur du gouvernement, du milieu universitaire, de l'industrie, du secteur des services et de l'approvisionnement, des équipementiers — c'est-à-dire des fabricants d'équipement d'origine —, des fabricants de technologies d'origine, des institutions financières, des investisseurs et des peuples autochtones. Ensemble, l'ICM et toutes les parties intéressées sont représentés. Nous avons des compétences extraordinaires. Nous avons également des connaissances et une expertise approfondies. Nous avons des entrepreneurs, des dirigeants visionnaires, des ingénieurs, des géologues et tout le spectre de la chaîne de valeur des minéraux critiques et des autres produits offerts par l'industrie minière.

L'ICM sait qu'il peut mettre à profit sa capacité cognitive, son effort collectif et son énergie au service de l'industrie minière, de l'économie canadienne avec de bons emplois et de la durabilité de notre planète. L'ICM compte 10 sociétés techniques parmi ses membres bénévoles. Par exemple, nous avons une société géologique, une société de gestion et de l'économie, une société d'exploitation minière souterraine, une société d'exploitation minière de

surface, une société de responsabilité environnementale et sociale, et bien d'autres. Chacune de nos sociétés travaille dans le cadre de son expertise technique précise et de son domaine d'intérêt, afin d'élaborer des pratiques exemplaires, des lignes directrices et des normes qui sont importantes pour l'industrie minière.

Plus récemment, nous avons créé 10 lignes directrices pour l'exploitation minière mondiale. Parmi celles-ci figurent les lignes directrices relatives aux véhicules électriques à batterie pour l'exploitation minière souterraine. Ces directives ont été élaborées dans le but de favoriser l'exploitation minière écologique de métaux écologiques dans le cadre d'une économie verte. Cela va dans le sens de l'objectif de l'industrie minière de réduire à zéro les émissions nettes de carbone d'ici 2050, ou plus tôt.

À l'ICM, nous sommes fiers de nos ressources minérales, de nos réserves minérales, de nos lignes directrices et de nos pratiques exemplaires. Cela concerne le critère de conformité de l'instrument national 43-101 pour la divulgation d'information technique et l'établissement de rapports, ainsi que les exigences en matière de personnes qualifiées.

Les lignes directrices de notre Comité sur les ressources minérales et les réserves minérales, ou MRMR, sont de calibre mondial. On s'en sert comme référence dans toutes les autres administrations minières. L'ICM et ses membres sont reconnus dans le monde entier pour leur vision, leur esprit, leurs connaissances et leurs compétences approfondies dans le domaine minier, de l'exploration à la fermeture en passant par la remise en état.

Je suis arrivée à l'ICM lorsque j'étais étudiante en ingénierie à l'Université de Toronto. Mon père était ingénieur minier et il m'a encouragée à devenir membre de l'Institut pour connaître les intervenants importants dans le secteur, pour en savoir plus sur l'industrie et sur sa valeur considérable pour le Canada, pour faire partie de la famille de l'ICM et pour faire bouger les choses. Trente ans plus tard, je suis chef de cette famille. En effet, je suis à la tête de l'ICM et je veux que l'ICM fasse bouger les choses.

● (1440)

Cette étude sur les minéraux critiques tombe réellement à point, car l'ICM est en train de terminer un plan stratégique en ce moment même. Les minéraux critiques pourraient servir de fondement aux efforts futurs de l'ICM.

En 2017, une proposition minière canadienne était en cours d'élaboration par des représentants des différentes parties intéressées. Cette proposition visait une grappe de financement. C'était la première fois que je voyais une telle volonté et un tel effort de collaboration.

**Le président:** Je suis désolé, madame Espley, mais je dois vous demander de conclure le plus rapidement possible.

**Mme Samantha Espley:** D'accord, je vous remercie.

Je dirais que nous n'avons pas réussi à ce moment-là, mais l'industrie minière est maintenant prête et réceptive. Nous avons toutefois besoin du soutien du gouvernement. L'ICM considère que les minéraux critiques représentent une occasion pour le Canada d'intensifier, d'accélérer et de diriger un effort essentiel et impératif pour l'industrie minière canadienne, afin de contribuer à un monde meilleur.

Je vous remercie.

**Le président:** Je vous remercie. Je suis désolé d'avoir dû vous interrompre, mais nous devons respecter le temps imparti autant que possible.

Nous entendrons maintenant les représentants de l'Association minière du Canada.

[Français]

**M. Pierre Gratton (président et chef de la direction, Association minière du Canada):** Monsieur le président, membres du Comité et chers témoins, je m'appelle Pierre Gratton et je suis le président de l'Association minière du Canada. Je suis accompagné de mon collègue Brendan Marshall, vice-président, Affaires économiques.

Je vous remercie de nous donner l'occasion de vous parler aujourd'hui d'un dossier très important, soit les minéraux critiques.

[Traduction]

L'incertitude géopolitique croissante a attiré l'attention sur la précarité des sources d'approvisionnement existantes pour de nombreuses matières premières, notamment les minéraux critiques, que les alliés du Canada considèrent comme étant les matières premières dont dépendent leurs économies et leur sécurité nationale.

Une dépendance de plus en plus désagréable à l'égard de la Chine pour nombre de ces matières premières a encouragé l'Europe, les États-Unis, le Canada, l'Australie et d'autres alliés à se réunir pour élaborer des stratégies et des instruments politiques visant à réduire cette dépendance.

Au Canada, il existe un désir croissant de s'approvisionner localement lorsque c'est possible, surtout lorsque cela permet d'obtenir de meilleurs résultats en matière d'environnement et de santé. Selon des sondages récents, près de 90 % des personnes interrogées aimaient l'idée que le Canada soit une source mondiale privilégiée de minéraux critiques et souhaitaient que le gouvernement prenne un certain nombre de mesures pour soutenir cette approche.

Le leadership en matière d'environnement, de société et de gouvernance d'entreprise des sociétés minières qui mènent leurs activités au Canada, stimulé par l'initiative « Vers le développement minier durable » de l'Association minière du Canada, une initiative unique et de plus en plus reconnue à l'échelle mondiale, renouvelle la confiance à l'égard du fait que l'exploitation minière canadienne est un chef de file mondial en matière de pratiques minières durables.

Le gouvernement a reconnu qu'un secteur minier et métallurgique canadien résilient est essentiel à la réalisation de l'objectif climatique de 2030 qui vise à établir une chaîne d'approvisionnement national pour la fabrication de véhicules électriques à batterie. Si une économie de transition prospère au Canada dépend de la mise en œuvre d'une chaîne d'approvisionnement national pour les véhicules électriques à batterie, alors des investissements miniers stratégiques sont essentiels.

Comment y parvenir? Nous proposons deux types d'investissements. Tout d'abord, par l'entremise de programmes qui réduisent les risques liés aux investissements actuellement soumis à la domination du marché chinois, ce qui permet de combler les lacunes actuelles dans les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques et en véhicules électriques à batterie au Canada. Deuxièmement, par des investissements qui renforcent et améliorent les niveaux ac-

tuels de production de minéraux et de métaux essentiels et de véhicules électriques à batterie au Canada.

Pendant des décennies, la Chine a exercé un contrôle de type monopolistique sur la production et la distribution de minéraux critiques, ce qui a rendu le reste du monde dépendant de l'approvisionnement et ce qui a créé un niveau de risque qui dissuade les investisseurs de pénétrer ces marchés.

Par exemple, qui voudrait investir dans une mine de terres rares sans accès à une installation en aval pour créer des produits à valeur ajoutée à base de terres rares? Qui voudrait investir dans une installation de fabrication à valeur ajoutée, alors qu'il n'y a pas de mine en amont pour s'approvisionner? Quel fabricant de pointe s'installerait là où il n'a pas accès aux matériaux dont il a besoin pour fabriquer ses produits finaux, qu'il s'agisse de véhicules électriques à batterie, de technologies de pointe, de produits médicaux ou d'autres choses? La réponse, c'est que personne ne ferait cela, du moins pas sans un soutien stratégique du gouvernement qui donne la priorité à la sécurité économique et à une autonomie suffisante pour permettre aux entreprises qui respectent les règles de prospérer.

Pour relever ces défis, nous proposons la mise en œuvre d'un programme de 250 millions de dollars sur cinq ans pour éliminer les risques des projets dans toute la chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques. On y arriverait par l'entremise d'une approche à deux volets. Tout d'abord, en faisant avancer les projets pilotes et les projets de démonstration et deuxièmement, en aidant les projets performants à atteindre l'indépendance opérationnelle.

En comblant les lacunes actuelles de la chaîne d'approvisionnement, le gouvernement ne doit pas non plus compromettre l'offre existante. Dans ce cas-ci, l'impact de la tarification du carbone sur les mines éloignées représente la principale préoccupation cet égard. Pour le moment, les mines isolées hors réseau dépendent presque exclusivement du combustible diesel pour l'alimentation et le fonctionnement des flottes de transport. Les options de remplacement du diesel étant très limitées et actuellement non rentables, le projet de règlement sur les combustibles propres et le prix du carbone prévu de 170 \$ par tonne vont éroder la compétitivité et la longévité de ces exploitations.

Pourquoi est-ce important dans le contexte des minéraux critiques? En 2018 — année pour laquelle nous disposons de données —, 52 % du nickel et 62 % du cobalt expédiés au Canada provenaient de mines hors réseau. Aujourd'hui, la plupart des batteries des véhicules électriques utilisent des cathodes contenant 60 % de nickel et 20 % de cobalt. Si on ne met pas en œuvre une politique climatique appropriée, la chaîne de valeur des minéraux critiques du Canada ne se concrétisera pas. Même si nous comblons les lacunes de la chaîne d'approvisionnement en terres rares, nous ne pouvons pas compromettre notre capacité à produire les matériaux qui constituent 80 % de la matière première des batteries.

À cette fin, nous sollicitons votre soutien pour la création d'un fonds d'électrification industrielle, propre et hors réseau.

La COVID-19 a mis en évidence ce qui arrive lorsque nous laissons les industries s'échapper, ce qui nous laisse à la merci des chaînes d'approvisionnement mondiales qui, en temps de crise, peuvent s'effondrer. Saisissons les excellentes occasions qui se présentent à nous pour développer et renforcer notre avenir économique.

Je vous remercie beaucoup.

● (1445)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur.

Nous passons à l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, ou ACPE.

Je ne sais pas si la déclaration liminaire sera faite par Mme McDonald ou M. Killeen.

**Mme Lisa McDonald (directrice exécutive, Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs):** Ce sera moi.

**Le président:** Excellent.

**Mme Lisa McDonald:** Bonjour, monsieur le président, et mesdames et messieurs les membres du Comité. Je m'appelle Lisa McDonald, et je suis la directrice exécutive de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

À titre de principale porte-parole du secteur de l'exploration et de l'exploitation des minéraux au Canada, l'ACPE représente plus de 7 200 membres. Notre travail consiste principalement à favoriser le développement d'une industrie des minéraux concurrentielle et responsable. L'exploration et l'exploitation des minéraux sont un pilier de notre économie, le secteur employant plus de 700 000 Canadiens et contribuant plus de 100 milliards de dollars au PIB en 2020. Il s'agit de l'employeur industriel du secteur privé qui emploie le plus d'Autochtones, toutes proportions gardées, au Canada, et un partenaire clé des entreprises autochtones d'un océan à l'autre.

La découverte de nouveaux gisements est un élément essentiel de la chaîne de valeur de l'industrie minière. Au cours de la dernière décennie, les entreprises ont dépensé plus de 15 milliards de dollars dans l'exploration des minéraux et des métaux au Canada. Dans de nombreuses régions nordiques et éloignées du pays, l'exploration minière constitue un important moteur économique grâce à la création d'emplois, l'acquisition de services et les possibilités de développement à venir qu'elle génère. Le secteur est particulièrement bien placé pour jouer un rôle clé dans la relance de composantes importantes de l'économie après la pandémie de la COVID-19.

La pandémie nous a rappelé à quel point l'industrie des minéraux était résiliente, les entreprises ayant été nombreuses à s'adapter rapidement pour trouver des façons de mener leurs activités de façon sécuritaire. Elle nous a rappelé aussi l'importance de l'infrastructure, et le déficit criant des liens de transport et de communications dans les régions nordiques et éloignées du Canada. En effet, selon Ressources naturelles Canada, l'exploration minière dans les trois territoires a chuté de 50 % en 2020 par rapport à l'année précédente, alors que les dépenses en Ontario et au Québec ont augmenté pendant la même période.

Pour que la relance se manifeste dans toutes les régions du Canada après la pandémie, les gouvernements doivent mettre en place des cadres financier et réglementaire qui favorisent la compétitivité de l'industrie minière et la mise en place de l'infrastructure requise pour la renforcer. Si une chose n'est pas cultivée, elle est soit recyclée, soit extraite. Les produits dont dépendent les Canadiens chaque jour — les apports de la société moderne — proviennent directement de l'industrie minière. L'expertise, les vastes ressources et le potentiel de découvertes futures de notre industrie font en sorte que le Canada est bien placé pour devenir un fournisseur de choix à l'échelle mondiale dans les secteurs de l'énergie re-

nouvelable et des technologies vertes, et pour mener notre transition vers un avenir faible en carbone.

Toutefois, l'exploration minière est un processus complexe dont les chances de succès sont faibles. Environ une concession minière seulement sur 10 000 atteindra le stade de l'exploration avancée, et un projet au stade avancé seulement sur 1 000 deviendra une mine. Ce sont les petites sociétés d'exploration qui s'occupent principalement de ce travail à haut risque et à forte capitalisation et qui sont responsables de plus de 70 % des découvertes minières au Canada. Les nouvelles découvertes sont toutefois en baisse au pays, l'exploration en surface ayant chuté d'environ 75 % au cours de la dernière décennie.

Pour devenir le fournisseur de choix à l'échelle mondiale, le Canada doit stimuler les investissements dans l'exploration de surface et la recherche de nouveaux gisements de minéraux critiques. Pour ce faire, nous recommandons que le gouvernement collabore avec l'industrie pour améliorer l'efficacité du programme d'actions accréditives et qu'il augmente le crédit d'impôt pour l'exploration minière pour le faire passer de 15 % à 30 % dans chaque province, et de 15 % à 40 % dans chaque territoire, car ces deux mécanismes se combinent pour générer environ les deux tiers des fonds levés pour l'exploration au Canada.

Le gouvernement joue aussi un rôle indispensable en favorisant l'accès aux sciences de la Terre. Selon une recherche réalisée par Ernst & Young en 2019, chaque dollar investi par le gouvernement dans les derniers programmes de géosciences publiques a généré des retombées économiques plus de sept fois plus importantes pour le Canada. L'ACPE recommande que le gouvernement fédéral tire profit de cette proposition de valeur en créant un nouveau mécanisme de financement pour subventionner des évaluations exhaustives des ressources minières provinciales et territoriales, basées sur des données géoscientifiques, afin de recenser et d'intégrer le potentiel en minéraux critiques à la prise de décision concernant l'infrastructure, la gestion des terres et la conservation.

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé aujourd'hui.

● (1450)

**Le président:** Merci beaucoup de votre déclaration. Nous vous en savons reconnaissants.

Nous passons aux derniers, mais non les moindres, soit les représentants du ministère des Ressources naturelles.

Monsieur Labonté, je vois que votre micro est activé, alors je présume que vous êtes celui qui va prendre la parole.

**M. Jeff Labonté (sous-ministre adjoint, Secteur des terres et des minéraux, ministère des Ressources naturelles):** C'est le cas, en effet, monsieur le président. Merci de l'invitation.

[Français]

Je vous remercie, mesdames et messieurs, de nous offrir l'occasion de vous parler de nos affaires dans le domaine des minéraux critiques.

[Traduction]

Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui avec quelques-uns de mes collègues de Ressources naturelles Canada et, comme les experts précédents l'ont démontré, de partout au Canada.

D'entrée de jeu, j'aimerais mentionner que cette discussion tombe à point nommé, parce que le sujet préoccupe bien des gens, et encore plus depuis la pandémie. Le Canada cherche donc des moyens pour que l'économie rebondisse encore plus forte après la pandémie et les perturbations qu'elle a provoquées. Cela veut dire bâtir un avenir et une économie qui seront respectueux de l'environnement, inclusifs et faibles en carbone.

Cela veut aussi dire agir là où le Canada peut briller et paver la voie. Je vais vous parler brièvement de trois éléments qui, je crois, serviront de complément aux propos d'autres témoins aujourd'hui: premièrement, l'importance des minéraux critiques; deuxièmement, la possibilité offerte au Canada d'être une source d'approvisionnement de choix; et troisièmement, le travail que nous effectuons à Ressources naturelles et avec nos collègues pour faire de cette possibilité une réalité.

Premièrement — et je pense que nous sommes tous d'accord sur ce point, mais il est important de le souligner —, les minéraux critiques se retrouvent dans tout, des panneaux solaires aux éoliennes, des piles à combustible aux batteries de prochaine génération et aux installations de stockage de l'énergie, des véhicules électriques à la robotique en passant par les appareils électroniques, les technologies de pointe en santé, le matériel de défense, de même que les métaux et les alliages nouveaux et modernes.

Il est prévu que la demande pour ces minéraux montera en flèche au cours des prochaines décennies. Pour vous donner un exemple, la Banque mondiale a prévu que la production de minéraux, tels que le graphite, le lithium et le cobalt, connaîtrait une augmentation de 500 % d'ici 2050, et ce, pour répondre aux seuls besoins de la transition vers l'énergie propre. Elle a également prévu que plus de trois milliards de tonnes de minéraux et de métaux seront nécessaires pour les besoins mondiaux en énergie propre et la transition vers un avenir plus sobre en carbone.

Le Canada se trouve donc dans une position unique pour tirer avantage de ce contexte global. Nous produisons déjà plus de 60 minéraux et métaux et nous sommes en mesure d'en produire davantage. Le Canada est, selon toutes les estimations, un géant dans le secteur des mines et des métaux sur la planète. Il occupe le quatrième rang mondial après la Chine, le Brésil et le Vietnam pour sa quantité d'éléments des terres rares. Nous sommes le seul pays dans l'hémisphère occidental qui possède tous les minéraux et les métaux nécessaires à la fabrication de batteries avancées pour les véhicules électriques.

Un élément sans doute plus important encore, le Canada est aussi un leader mondial en matière de pratiques environnementales, sociales, d'accréditation liée à la gouvernance et d'exploitation minière respectueuse de l'environnement qui sont attendues et qui sont non seulement importantes, mais aussi une responsabilité que le Canada doit promouvoir et mettre en pratique partout dans le monde.

Ce sont là nos avantages concurrentiels, et c'est une occasion pour le Canada de briller, tant dans l'extraction des minéraux critiques du sol que dans la création de chaînes de valeur, dont l'importance est soulignée dans votre étude.

Arrêtons-nous ici un instant pour parler des chaînes de valeur. Les chaînes de valeur...

• (1455)

**Le président:** Je suis désolé de vous interrompre. Nous devons nous arrêter un instant.

On m'informe qu'il y aurait des problèmes de son. Votre micro est sans doute mal placé.

Madame la greffière.

**La greffière du Comité (Mme Hilary Jane Powell):** Monsieur Labonté, pourriez-vous vous assurer que votre microphone est sélectionné? Vous devriez voir au bas de votre écran Zoom un bouton indiquant que votre casque d'écoute est sélectionné sur Zoom.

**M. Jeff Labonté:** Il semble que ce soit le cas. Devrais-je parler plus fort?

**La greffière:** D'accord, voyons voir. Si vous pouvez parler un peu plus fort, nous allons vérifier.

Merci beaucoup.

**M. Jeff Labonté:** Toutes mes excuses, monsieur le président. Selon mes enfants, je n'ai pas une voix douce, mais il se peut que ce soit une exception aujourd'hui.

**La greffière:** Monsieur Labonté, vous pouvez aussi essayer de baisser un peu votre microphone en le rapprochant de votre bouche. Faisons un essai.

Merci beaucoup.

**M. Jeff Labonté:** Je vais donc poursuivre.

Nous parlions de créer une valeur ajoutée dans les activités en aval et en amont qui utilisent les minéraux. Quand on parle de chaînes de valeur, il y a de nombreuses interprétations différentes. Il s'agit essentiellement de créer de la valeur ajoutée, tout au long de la chaîne en partant de l'exploration, la découverte, l'exploitation, en passant par la fusion, l'extraction et le traitement et jusqu'à la création des minéraux et des métaux qui serviront d'intrants aux produits, et ensuite à leur utilisation.

On a parlé tout à l'heure de la différence entre l'offre et la demande, de son importance, de même que des liens entre les deux. Je peux vous donner un exemple assez simple, soit les batteries destinées aux véhicules électriques pour lesquelles le Canada dispose de tous les matériaux et les minéraux. Comme il a été mentionné, nous avons un secteur minier et une communauté de chercheurs de renommée mondiale. Nous avons une économie intégrée et robuste dans l'industrie automobile et nous disposons de beaucoup d'expertise dans ces domaines, de même que de l'énergie renouvelable et abordable en abondance. Tous ces éléments forment ensemble une chaîne de valeur qui permettrait au Canada et à ses partenaires de travailler en très étroite collaboration.

Un autre point que j'aimerais souligner au sujet des minéraux critiques, c'est qu'il s'agit d'une occasion pancanadienne. Les activités ou le potentiel ne sont pas concentrés dans une région mais sont présents partout au pays, dans des régions qui sont interconnectées, le nord, le sud, le Canada central, l'Ouest canadien, et bien sûr aussi en direction nord-sud, avec nos partenaires aux États-Unis, et est-ouest avec nos partenaires en Asie et en Europe.



C'est pour cette raison que Ressources naturelles Canada a travaillé conjointement avec d'autres partenaires du gouvernement fédéral pour bâtir des chaînes de valeur et se concentrer sur les façons de mieux collaborer pour produire des résultats. L'initiative liée à la batterie en est un exemple. Dans ce dossier, nous avons mené des consultations avec nos partenaires à Innovation, Sciences et Développement économique pour déterminer ce dont le Canada a besoin pour réussir dans ce domaine.

La preuve n'est plus à faire — et c'est ce que nous avons entendu — qu'une action concertée dans tous les segments de la chaîne de valeur est nécessaire. Nous appelons cela l'approche « des mines à la mobilité ».

Cela étant dit, notre travail sur les minéraux critiques adopte une approche pangouvernementale qui fait appel à de nombreux ministères et divers niveaux d'expertise, tant au sein qu'à l'extérieur du gouvernement fédéral. Notre travail avec les provinces et les territoires, à titre de partenaires à part entière, est défini dans le Plan canadien sur les minéraux et métaux, une stratégie pancanadienne élaborée en collaboration avec les provinces et les territoires qui énonce la vision pour mettre en place un secteur minier plus vigoureux et concurrentiel.

De plus, nous travaillons également en partenariat avec les provinces et les territoires dans le cadre d'un nouveau groupe de travail pour bâtir une chaîne de valeur entièrement canadienne pour les minéraux critiques et les batteries. C'est un domaine important dans lequel le Canada... et nous en sommes à mettre la dernière main à la liste des minéraux critiques pour le Canada. La liste permet d'établir quels minéraux et métaux sont d'une importance stratégique pour notre pays. Nos partenaires aux États-Unis, dans l'Union européenne, au Japon, en Corée du Sud et en Australie possèdent tous des listes de minéraux critiques qui sont utilisées pour orienter les investissements, recenser les biens stratégiques et établir les priorités lors de la prise de décision relativement aux projets sur les minéraux critiques et les chaînes d'approvisionnement.

À l'extérieur du Canada, la collaboration que nous avons actuellement avec les États-Unis est déjà une histoire à succès. Nous avons un plan d'action sur les minéraux critiques avec les États-Unis qui nous donne une base solide pour continuer de travailler avec la nouvelle administration aux États-Unis et pour promouvoir nos objectifs mutuels sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement en énergie propre et la relance économique. Nous travaillons également de façon bilatérale avec l'Union européenne et le Japon.

Il y a encore beaucoup à dire, et je suis certain que les autres experts vous en ont déjà dit beaucoup. J'aimerais terminer en disant que je suis en compagnie de mes collègues de Ressources naturelles Canada. Nous serons heureux de répondre à vos questions et vous fournir plus d'information sur nos activités de collaboration pour faire prospérer le Canada dans le secteur des minéraux critiques.

Merci, monsieur le président.

● (1500)

**Le président:** Merci, monsieur Labonté. C'est très bien, en particulier votre minutage. On voit que ce n'est pas votre première fois.

Je crois que le premier intervenant est M. Patzer. Vous avez six minutes.

**M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Avant de commencer, je pense que le Comité a un élément en suspens auquel nous devons donner suite. Lors de la dernière séance, nous avons présenté une motion concernant une étude sur le pipeline Keystone XL, qui a fait l'objet d'un débat, mais la motion n'a pas été mise aux voix.

J'aimerais présenter à nouveau la motion suivante:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude sur l'annulation du pipeline Keystone XL, notamment a) les pertes d'emplois et d'investissements dans tout le Canada et dans tous les secteurs qui soutiennent le secteur de l'énergie, b) les répercussions de l'annulation de ce projet sur la relance économique des secteurs canadiens de l'énergie et des ressources après la pandémie de COVID-19; que le comité invite des témoins pertinents, y compris des représentants des secteurs et des travailleurs touchés, ainsi que le ministre des Ressources naturelles; que le ministre comparaisse pendant au moins deux heures; que ces réunions soient télévisées; que six réunions soient prévues pour cette étude; et qu'à l'issue de cette étude, un rapport contenant des recommandations soit présenté à la Chambre des communes.

Je pense qu'il est important pour nous de faire cette étude, car nous savons tous à quel point cela est très important pour la relance de notre économie, ainsi que pour plusieurs parties intéressées. Je pense en particulier à ma circonscription et à la Première Nation Neekanet, dont le chef est président de la Natural Law Energy, qui avait une participation en capital dans le pipeline Keystone XL.

Il y a aussi plusieurs autres groupes, bien sûr, qui sont concernés — qu'il s'agisse des travailleurs ou des entreprises — et qui aimeraient voir cette étude menée à bien et le gouvernement prendre ce projet au sérieux puisqu'il est essentiel pour le Canada.

**Le président:** Merci.

Je ne voulais pas vous interrompre.

Je présume que vous présentez une motion pour reprendre le débat. Est-ce exact?

**M. Jeremy Patzer:** Nous voulons absolument avoir un vote sur cette motion. Si on veut reprendre le débat, c'est parfait, mais nous voulons aussi que la motion soit mise aux voix aujourd'hui.

**Le président:** Je pense qu'il faut suivre certaines procédures ici.

Madame la greffière, pourriez-vous me confirmer le tout?

● (1505)

**La greffière:** Oui. Le député doit officiellement proposer que le Comité passe à une autre affaire, puis nous pouvons passer tout de suite au vote.

**Le président:** D'accord.

Monsieur Patzer, c'est sans doute ce que vous aviez l'intention de faire.

**M. Jeremy Patzer:** Oui, j'aimerais que cette motion soit mise aux voix, car c'est de la plus haute importance.

**Le président:** Merci.

Madame la greffière, dans les circonstances, nous passons directement au vote. Est-ce exact?

**La greffière:** C'est exact.

**Le président:** Pour être bien clair — la journée a été longue —, passons-nous directement au vote sur la motion, ou devons-nous voter sur sa motion de le faire?

**La greffière:** Nous allons voter sur la motion voulant que le Comité passe à une autre affaire, soit la motion de M. McLean. Il s'agit d'une motion dilatoire, alors elle ne peut pas faire l'objet d'un débat.

L'objet du vote est que le Comité passe à une autre affaire tout de suite.

**Le président:** D'accord, pouvez-vous procéder à un vote par appel nominal, s'il vous plaît?

(La motion est adoptée par 11 voix contre 0.)

**Le président:** C'était facile.

Nous passons maintenant au vote sur la motion de M. Patzer. Est-ce exact?

**La greffière:** Oui, le Comité a accepté de passer à une nouvelle affaire. M. Patzer a présenté cette motion, et nous pouvons maintenant la mettre aux voix.

**Le président:** D'accord.

**M. Bob Zimmer:** J'invoque le Règlement.

Si la motion est proposée de nouveau, ne convient-il pas de l'examiner, d'en débattre et de la mettre aux voix? Nous ne débattons pas de la motion, et c'est inhabituel, tout comme ce que nous venons juste de faire l'est un peu.

Je demanderais juste à la greffière de procéder dans l'ordre.

Je vous remercie.

**Le président:** J'ai cru comprendre que M. Patzer souhaitait procéder immédiatement au vote de toute façon, mais voulez-vous réagir à cette intervention, madame la greffière?

**M. Bob Zimmer:** Il y a toujours une procédure à suivre.

**Le président:** Je le comprends, monsieur Zimmer. Je vous remercie.

Madame la greffière, si les membres du Comité souhaitent un débat, alors...

Je vois des mains levées.

[Français]

**M. Mario Simard (Jonquière, BQ):** Monsieur le président, je voudrais souligner que, la dernière fois que nous avons eu l'occasion de discuter de cela, certains d'entre nous n'ont pas pu se prononcer.

En ce sens, je ne sais pas s'il serait possible de débattre de la motion.

[Traduction]

**Le président:** Je pense que c'est ce que nous allons faire.

Je vois des mains levées. Permettez-moi...

Monsieur Simard, vous seriez le premier à intervenir dans le cas présent. Vous avez donc la parole.

[Français]

**M. Mario Simard:** Je vais répéter sensiblement ce que je viens de dire.

À la dernière occasion que nous avons eue de discuter de la motion, si je me souviens bien, certains d'entre nous n'ont pas eu le temps de se prononcer. C'était mon cas, et c'était le cas de M. Cannings. Je me demandais s'il serait à propos de débattre ou discuter de la motion devant nous.

• (1510)

[Traduction]

**Le président:** C'est ce que nous faisons maintenant. Il semble que M. Lefebvre soit le prochain sur la liste. M. McLean avait levé la main, mais je pense qu'il l'a baissée.

Monsieur Simard, si vous avez terminé, j'accorderai la parole à M. Lefebvre.

**M. Paul Lefebvre (Sudbury, Lib.):** En fait, M. McLean lève de nouveau la main.

**Le président:** D'accord.

Monsieur McLean, vous avez la parole.

**M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC):** Non, je laisserai M. Lefebvre intervenir et je parlerai après lui.

**Le président:** D'accord.

Monsieur Lefebvre, allez-y.

**M. Paul Lefebvre:** Nous comprenons à quel point la question est importante. Lundi, nous avons tenu un vote pour instituer un comité spécial appelé comité Canada-États-Unis, dont la canalisation 5 constituera l'un des principaux sujets d'étude, et nous savons tous qu'il se penchera sur d'autres points également. Je pense donc qu'en examinant la question, nous ferions tout bonnement en double le même travail que ce comité.

Même si je suis certainement en faveur... C'est la raison pour laquelle j'ai voté en faveur de l'établissement du comité Canada-États-Unis à titre de comité spécial, compte tenu de la relation entre le Canada et les États-Unis et aux liens étroits qui nous unissent au chapitre de l'énergie, des minéraux et des métaux également. Voilà donc ma position. Je conviens que la question est extrêmement importante. Un comité a été établi; un vote a eu lieu à ce sujet lundi.

Nous voterons de nouveau contre la motion, mais je tiens à rappeler à mes collègues du Parti conservateur qui l'ont proposée que j'ai voté en faveur de la motion visant à créer le comité spécial.

Je vous remercie, monsieur le président.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Lefebvre.

Ce sont maintenant M. Simard, M. McLean, puis M. Zimmer qui interviendront.

Avant d'accorder la parole à M. Simard, je veux remercier de nouveau nos témoins de leur patience. Les interruptions se multiplient malheureusement aujourd'hui. Si vous voulez bien attendre un bref moment pour voir combien de temps ce débat prendra... J'ai quelque espoir qu'il ne durera pas longtemps et que nous pourrons procéder au vote, auquel cas nous pourrons recommencer à vous poser des questions. Je vous demande simplement de patienter quelques minutes.

Monsieur Simard, nous vous accordons la parole.

[Français]

**M. Mario Simard:** Pour ce qui est de la motion de M. McLean, je ne vois pas de difficulté à entreprendre ce type d'étude. Nous pourrions le faire après avoir terminé ce que nous sommes en train de faire, donc, après les six séances.

J'aimerais lui proposer un petit amendement qui me permettrait de voter en faveur de sa motion. Nous verrons comment les discussions se dérouleront. Cet amendement porte sur la transition énergétique. Il ajouterait un point c) à la motion proposée par M. McLean qui mettrait également à l'étude la transition énergétique pour répondre aux défis de la crise climatique et l'atteinte des cibles environnementales du Canada.

Je peux envoyer la modification que je propose à M. McLean. Si on lui apportait une petite modification qui parle de la transition énergétique, je serais peut-être ouvert à appuyer cette motion.

[Traduction]

**Le président:** Proposez-vous un amendement, monsieur Simard?

[Français]

**M. Mario Simard:** Oui. Je pourrais proposer un amendement.

[Traduction]

**Le président:** D'accord. Si vous le proposez maintenant, je pense qu'il faudrait le mettre aux voix avant de voter au sujet de la motion.

Avez-vous le libellé de l'amendement?

[Français]

**M. Mario Simard:** Oui. Je peux l'envoyer rapidement à la greffière.

[Traduction]

**Le président:** Juste pour que les choses continuent d'avancer, pourquoi ne ferions-nous pas ce qui suit? Je crois comprendre que M. Lloyd et M. Patzer souhaitent tous les deux intervenir. Comme ils se trouvent dans la pièce, leurs mains ne paraissent pas à l'écran. Pourquoi ne laissons-nous pas la parole à M. McLean? J'accorderais ensuite la parole aux deux autres intervenants, puis à M. Zimmer. M. Simard aurait ainsi le temps de préparer le libellé de son amendement.

Monsieur McLean, vous avez la parole.

**M. Greg McLean:** Je crois comprendre qu'un amendement a été proposé; je ne suis donc pas certain que mon intervention soit recevable, mais je veux en fait simplement réclamer la tenue d'un vote.

**Le président:** Vous avez le droit de le faire. Si c'est le cas, alors je pense que nous n'avons d'autre choix que d'attendre que M. Simard ait fourni le texte exact de son amendement pour le mettre aux voix en premier.

Monsieur Simard, nous avons deux choix. Nous pouvons suspendre la séance pendant que vous le faites ou nous pourrions potentiellement continuer d'entendre les témoins et vous revenir quand vous indiquerez que vous êtes prêt à nous proposer un libellé que nous pourrions examiner.

[Français]

**M. Mario Simard:** Cela devrait être envoyé dans quelques secondes à la greffière.

[Traduction]

**Le président:** Pourquoi ne suspendons-nous pas simplement la séance quelques instants pour attendre que vous envoyiez votre amendement à la greffière?

Nous suspendons la séance.

• (1510)

(Pause)

• (1515)

**Le président:** Monsieur Simard, si vous voulez lire votre amendement aux fins du compte rendu, c'est correct.

[Français]

**M. Mario Simard:** Je vais donc le faire rapidement.

Après le point b), j'ajouterais un point c) qui se lirait comme suit: « c) la transition énergétique pour répondre aux défis de la crise climatique et l'atteinte des cibles environnementales du Canada; ».

[Traduction]

**Le président:** D'accord. Est-ce que quelqu'un a besoin qu'on le lise de nouveau?

[Français]

**M. Mario Simard:** Je pourrais vous lire le début de la motion de M. McLean et mon amendement pour que cela semble plus cohérent:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude sur l'annulation du pipeline Keystone XL, notamment a) les pertes d'emplois et d'investissements dans tout le Canada et dans tous les secteurs qui soutiennent le secteur de l'énergie, b) les répercussions de l'annulation de ce projet sur la relance économique des secteurs canadiens de l'énergie et des ressources après la pandémie de COVID-19, c) la transition énergétique pour répondre aux défis de la crise climatique et l'atteinte des cibles environnementales du Canada; [...]

J'espère que cela vous semble plus cohérent. Vous connaissez le reste.

[Traduction]

**Le président:** Je vous remercie.

Est-ce que tout le monde comprend bien la teneur proposée de l'amendement?

Je vois que M. McLean lève la main en premier. Est-ce pour la même raison qu'avant? Voulez-vous procéder au vote ou débattre de l'amendement?

• (1520)

**M. Greg McLean:** Je veux discuter de l'amendement.

Je suis désolé, mais la partie amendée n'était pas très claire en ce qui concerne la transition... Pourriez-vous répéter l'amendement? Le verbiage ne me semble pas fluide pour le moment. Je dois comprendre l'amendement plus complètement. Pourriez-vous le répéter et est-ce que l'interprète peut s'assurer de fournir une interprétation juste? Je ne comprends pas comment cet amendement cadre avec la phrase qui le précède.

Pouvez-vous répéter l'amendement, monsieur Simard?

[Français]

**M. Mario Simard:** Monsieur McLean, je vais lire le début de votre motion et ce que je propose d'y ajouter. Ce sera plus clair dans l'interprétation.

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude sur l'annulation du pipeline Keystone XL, notamment [sur] la transition énergétique pour répondre aux défis de la crise climatique et l'atteinte des cibles environnementales du Canada; [...]

Il s'agit d'un volet que je veux ajouter à ce que vous proposez. Nous pourrions voir, dans l'annulation du pipeline Keystone XL, l'occasion d'étudier la transition énergétique non seulement de l'Alberta, mais de l'ensemble des provinces dont l'économie repose sur les énergies fossiles.

[Traduction]

**Le président:** Cela clarifie-t-il les choses, monsieur McLean?

**M. Greg McLean:** Oui, l'intention est claire. Je ne pense pas, toutefois, que les mots que j'ai entendus rendent compte de cette intention.

Je suis heureux de comprendre l'intention. C'est pourquoi je pense que la traduction des mots est nécessaire pour se faire une opinion sur la motion. Je vous remercie.

**Le président:** Considérez-vous que vous avez besoin de voir la traduction par écrit avant de pouvoir voter au sujet de l'amendement?

**M. Greg McLean:** Eh bien, les mots seront importants pour ce que nous examinons ici. Selon ce que j'ai initialement compris des mots et ce que M. Simard vient d'indiquer à propos de l'intention, je comprends deux choses.

**Le président:** Il faut que tout le monde comprenne la teneur de l'amendement avant de poursuivre. La question est de savoir comment nous pouvons rectifier la situation.

**M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC):** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**Le président:** Vous avez la parole, monsieur Lloyd.

**M. Dane Lloyd:** Monsieur le président, quand j'étudie l'amendement de M. Simard, je constate qu'il diffère substantiellement de la motion de fond proposée par M. Patzer. Puisque les règles stipulent qu'une motion de fond exige un avis de 48 heures, je demanderais à la greffière ou à vous de déterminer si l'amendement constitue une motion de fond.

Il s'agit en soi d'une motion de fond, et je juge que ce n'est pas un réel amendement. En l'absence d'un avis de 48 heures, je demanderais que vous déclariez ce prétendu amendement irrecevable, puisqu'il ne s'agit pas d'un véritable amendement, mais d'une motion de fond en soi.

**Le président:** Si cette affirmation est juste — et je ne prétends pas qu'elle ne l'est pas —, alors je pense qu'il importe que nous sachions en quoi consiste l'amendement proposé et je ne suis pas certain que tout le monde le comprenne actuellement. M. McLean vient d'indiquer qu'il a besoin de certitude à ce sujet. Je vais donc...

Vous avez la parole, monsieur McLean.

**M. Greg McLean:** Monsieur le président, selon les mots inter-prétés...

[Français]

**M. Mario Simard:** J'aurais besoin d'une clarification sur ce qui vient d'être dit, monsieur le président.

Je ne dépose pas une motion.

[Traduction]

**Le président:** D'accord, faisons...

[Français]

**M. Mario Simard:** Je propose un amendement.

[Traduction]

**Le président:** Je comprends ce que vous tentez de faire, monsieur Simard. Vous proposez un amendement à la motion dont nous sommes saisis. M. Lloyd nous indique qu'il estime que l'amendement est tellement substantiel qu'il constitue en soi une motion et ne peut donc être considéré comme un amendement. Il réclame une décision à ce sujet.

J'ai tenté de résoudre le problème de clarté avec M. McLean, mais permettez-moi de discuter un instant avec la greffière. Cela pourrait résoudre entièrement le problème.

Patiencez un instant. Nous suspendrons la séance un moment pendant que je discute avec la greffière.

• (1520) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1525)

**Le président:** La séance reprend.

Je suis confronté à un dilemme. M. Lloyd m'a demandé de déterminer si l'amendement est approprié et acceptable. J'éprouve le même problème que M. McLean en ceci que je ne trouve pas l'amendement parfaitement clair, puisque je ne l'ai pas sous forme écrite.

Ce que je proposerai résoudra — je l'espère — le problème à la satisfaction de tous. Comme nous sommes vendredi après-midi et que notre prochaine séance a lieu lundi matin, pouvons-nous reporter le débat à lundi matin? À ce moment-là, nous aurions l'amendement par écrit et nous serions en mesure de le comprendre. Je pourrais alors l'examiner et savoir ce sur quoi je dois me prononcer.

Nous pourrions prendre une décision à ce sujet, mettre l'amendement aux voix, puis soumettre la motion principale au vote. Nous ne perdrons pas de temps, car nous le ferions lundi matin plutôt que cet après-midi, et je présume qu'aucun d'entre vous ne souhaite tenir de séance en fin de semaine.

Si cette solution convient à tous, nous pouvons poursuivre la séance et revenir à nos témoins.

**M. Dane Lloyd:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**Le président:** Oui?

**M. Dane Lloyd:** Je pense que si nous voulons reporter le débat sur l'amendement, quelqu'un doit proposer une motion pour ajourner le débat. Nous devrions ensuite mettre cette motion aux voix.

**Le président:** D'accord. Proposez-vous cette motion?

**M. Dane Lloyd:** Non.

**Le président:** D'accord.

• (1530)

**M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD):** Je la proposerais volontiers, monsieur le président.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Cannings.

Madame la greffière, nous sommes saisis d'une motion pour ajourner le débat sur l'amendement. Je présume qu'il n'y a pas de débat à ce sujet et que nous pouvons procéder au vote.

**La greffière:** C'est exact.

**Le président:** Je vous serai donc reconnaissant de procéder au vote.

(La motion est adoptée à 6 voix contre 4.)

**Le président:** Revenons à nos questions.

Monsieur Patzer, vous aviez la parole. Je vous accorderai la parole si vous voulez continuer d'interroger les témoins.

**M. Jeremy Patzer:** D'accord. Ai-je encore six minutes? Combien de temps me reste-t-il?

**Le président:** Techniquement, je ne devrais probablement pas, mais je suis de bonne humeur, alors allez-y.

**M. Jeremy Patzer:** Je vous remercie.

Je commencerai par poser une question au ministère des Ressources naturelles.

Le gouvernement sait-il ou cherche-t-il à savoir si la production de batteries a un impact environnemental, notamment au chapitre des émissions nettes de gaz à effet de serre?

**M. Jeff Labonté:** Monsieur le président, pourrais-je demander des éclaircissements pour savoir à quels genres de batteries le député fait référence?

**M. Jeremy Patzer:** Mais bien sûr. Cela concerne les batteries de véhicules électriques.

**M. Jeff Labonté:** Je vous remercie.

Vous voulez savoir si le ministère a effectué des analyses sur les émissions ou sur le lien entre la production...

[Français]

**M. Mario Simard:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Il n'y a plus d'interprétation. Je pense que l'audio de M. Labonté n'est pas assez fort.

[Traduction]

**Le président:** Je pense que nous avons le même problème que nous avons éprouvé plus tôt, monsieur Labonté. Le volume de votre voix nuit peut-être à l'interprétation.

**M. Jeff Labonté:** En effet. Quelqu'un a tenté de corriger le problème pendant que vous débattiez de la motion, mais mon son semble poser problème.

[Français]

Excusez-moi, monsieur Simard. Je ne sais pas s'il est possible d'augmenter le volume. Sinon, je peux proposer à mes collègues de Ressources naturelles de répondre à vos questions.

[Traduction]

Si c'est possible, monsieur le président, cela satisferait-il le Comité? S'il y a un problème avec mon volume... Je ne sais pas s'il est mieux ou pire maintenant.

**Le président:** Il y a eu des interruptions, en fait. Je n'ai pas pu entendre certains passages de ce que vous venez de dire.

Je n'ai aucune difficulté à vous entendre, et quand vous parliez français, l'interprétation était bonne de mon côté. Pourquoi ne continuons-nous pas, alors?

[Français]

**M. Mario Simard:** Je ne sais pas ce qui se passe, mais il n'y a plus d'interprétation pour qui ce soit.

[Traduction]

**M. Jeremy Patzer:** Je n'entends pas l'interprétation non plus.

**Le président:** Je ne reçois pas l'interprétation de M. Simard maintenant.

J'entends que l'interprétation va maintenant reprendre.

Pourquoi n'essaierions-nous pas de nouveau?

Monsieur Labonté, tentez de répondre en partant depuis le début.

**M. Jeff Labonté:** Je vous remercie beaucoup.

Le ministère n'a pas réalisé d'évaluation comme celle décrite par le député. Sachez toutefois qu'en raison de la nature de la fabrication de composantes de batterie de véhicule électrique, le processus comporte de nombreuses étapes et de multiples éléments constitués de nombreuses pièces venant de divers pays.

Ces composantes viennent du Canada, des États-Unis, d'Europe, de Chine et de nombreuses régions. Je ne suis pas tout à fait certain de pouvoir répondre à la question comme elle a été présentée et posée, car ce n'est pas nécessairement ainsi que nous examinons ces questions, mais je comprends certainement la nature de ce qui vous intéresse.

Si on examine le processus des activités de production de batteries ou d'autres activités industrielles, ce processus est réglementé dans le cadre réglementaire canadien. Toute activité ou installation industrielle du pays est réglementée au chapitre des émissions qu'elle produit et du genre d'activités auxquelles elle s'adonne. Tout dépend de sa nature et de son emplacement.

Je ne suis pas certain que cela réponde entièrement à votre question, mais j'ai fait de mon mieux pour y parvenir.

● (1535)

**M. Jeremy Patzer:** Je vous en remercie.

Toujours dans le même ordre d'idées, en ce qui concerne les divers pays d'où nous importons des matières, le gouvernement du Canada impose-t-il une taxe sur le carbone sur les produits importés de pays étrangers ou taxe-t-il les entreprises qui extraient les minéraux au Canada?

**M. Jeff Labonté:** Je vous remercie beaucoup de me poser cette question, mais le ministère des Ressources naturelles n'est pas responsable des taxes ou de la réglementation des émissions de gaz à effet de serre issues des activités industrielles. Cette responsabilité relèverait d'Environnement et Changement climatiques Canada et du ministère des Finances en ce qui concerne les taxes.

**M. Jeremy Patzer:** Je comprends.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Patzer. Je vais devoir vous arrêter là.

Monsieur Weiler, nous vous accordons la parole pour six minutes.

**M. Jeremy Patzer:** Je n'ai eu que deux minutes et demie de mon temps, par contre. Il y a eu beaucoup de problèmes d'interprétation, qui ne devraient pas empiéter sur mon temps.

**Le président:** Dans l'ensemble, je ne pense pas que vous y perdiez au change, monsieur Patzer.

**M. Jeremy Patzer:** Eh bien, je n'ai certainement pas eu six minutes pour poser des questions.

**Le président:** Monsieur Weiler, vous avez la parole.

**M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.):** Je vous remercie.

Je voudrais également remercier les témoins de leur patience aujourd'hui, compte tenu du malencontreux vote à la Chambre et des affaires du Comité. Je suis profondément désolé de ce qui s'est passé. Vous savez, même si cela fait près d'un an, on a plutôt l'impression que cela fait des décennies que la presque totalité du Comité a visité l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs à Toronto l'an dernier. Je suis donc ravi de voir des visages connus.

Je suis réellement enchanté de commencer notre étude aujourd'hui. Elle survient à un moment vraiment important, car l'économie mondiale se transforme de bien des manières et on aura énormément besoin de minéraux critiques pour appuyer cette transition. En outre, des pays comme la Chine exploitent leur position dominante sur le marché des minéraux critiques pour nuire à l'industrie américaine de la défense ou pour menacer de le faire. Alors que des pays cherchent à diversifier leurs sources de minéraux, je pense que la situation offre une belle occasion au Canada, mais la concurrence sera féroce dans ce domaine.

Ma première question s'adresse à l'Association minière du Canada. Selon vous, de quel avantage concurrentiel le Canada bénéficie-t-il dans le domaine des minéraux critiques?

**M. Pierre Gratton:** Eh bien, nous jouissons de certains avantages évidents qui ont été, je pense, exposés dans mon allocution et dans celle de RNCan également. Selon moi, un de nos avantages, c'est que nous sommes des chefs de file mondiaux au chapitre des questions environnementales et sociales et de la gouvernance. Quand j'ai été en Europe, à l'époque où je pouvais m'y rendre, j'y ai rencontré des industries, qui m'ont indiqué qu'elles préféreraient s'approvisionner au Canada parce qu'elles savent qu'elles peuvent se fier à la qualité et la rigueur de nos pratiques minières. Elles préférèrent ne pas s'approvisionner au Congo, par exemple, ou en Chine si elles peuvent le faire au Canada. Cela nous confère donc certainement un avantage.

Dans de nombreuses régions du pays, il y a de l'hydroélectricité en abondance, et en utilisant cette énergie, on produit des métaux qui figurent parmi ceux dont les émissions de gaz à effet de serre sont les moins élevées du monde. Par exemple, la quantité de gaz à effet de serre émise par le nickel produit à Sudbury est l'une des plus faibles du monde.

De toute évidence, nos industries minières comptent parmi les plus sécuritaires du monde. Je participe aux réunions du Conseil international des mines et métaux. La sécurité est très importante dans la culture de notre industrie. Le Conseil publie régulièrement des statistiques annuelles sur les décès survenus dans le secteur minier mondial, et le Canada n'y figure jamais, ce qui est une bonne chose, car nous ne voulons pas paraître sur cette liste.

Notre main-d'œuvre est hautement qualifiée. L'industrie, qui utilise beaucoup la haute technologie, réalise des progrès dans les domaines de l'automatisation et de l'électrification. Nous disposons donc de multiples avantages, mais nous devons aussi être

conscients des défis que nous devons relever. J'en ai d'ailleurs souligné un très important.

À l'heure actuelle, certains de nos métaux proviennent de mines non alimentées par le réseau électrique, et la taxe sur le carbone représentera pour elles un défi à moins que nous ne les soutenions. Par exemple, des mines comme celles de la baie Voisey's, au Labrador, ou la mine Glencore dans le Nord du Québec, ne sont pas branchées au réseau électrique, alors qu'il s'agit de deux des plus importantes mines de nickel de haute qualité de la planète et qu'elles constituent des atouts substantiels pour le Canada. Elles produisent aussi du cobalt à titre de produit secondaire. Nous devons donc réfléchir au problème. Nous ne pouvons pas simplement tenir nos avantages pour acquis.

J'aimerais enfin faire remarquer que, comme nous le savons tous et comme M. Labonté l'a souligné dans son exposé, notre pays est vaste et offre tout ce dont le monde a besoin. Nous n'exploitons pas nécessairement cet avantage, mais nous l'avons certainement. Si nous pouvons intervenir et établir les conditions propices, nous pourrions être dans une position extrêmement avantageuse dans l'avenir.

Je ne sais pas si mon collègue, Brendan Marshall, voudrait ajouter quelque chose ou si vous en avez assez entendu de ma part et de nous, monsieur le président.

• (1540)

**M. Patrick Weiler:** Je vous remercie, monsieur Gratton.

Je voudrais maintenant poser une question à l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs et à Mme McDonald.

Pour faire progresser l'industrie, vous avez notamment proposé d'investir dans les connaissances géoscientifiques publiques. J'espérais que vous pourriez nous en dire un peu plus à ce sujet et nous expliquer où les investissements dans des études géoscientifiques du domaine public seraient les plus rentables.

**Mme Lisa McDonald:** Vous savez, comme certains intervenants l'ont fait remarquer avant moi, le Canada est un vaste pays et les ressources y sont disséminées un peu partout. Il n'est donc pas possible de choisir et d'indiquer une région en particulier. Je pense qu'en soi, cela illustre les défis et les occasions qui se présentent à nous.

Si nous voulons que la stratégie sur les minéraux critiques porte fruit, il faut absolument que nous collaborions avec les provinces et les territoires et leur fournissions le financement dont ils ont besoin pour effectuer eux-mêmes des évaluations des ressources. Personne ne connaît mieux que les provinces et les territoires eux-mêmes les occasions qui s'offrent chez eux.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Weiler. Je vais devoir vous arrêter ici.

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

[Français]

**M. Mario Simard:** Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais poser une question à MM. Gratton et London. J'espère qu'ils m'entendent bien sur le canal d'interprétation. Quand on parle du secteur minier au Québec, ce qui revient à l'esprit de tout le monde, ce sont les mines de fer, où, pour un sou la tonne, le gouvernement Duplessis envoyait le fer du Québec aux États-Unis. C'est historique, et il y a peut-être eu un choc traumatique au Québec qui remonte lorsqu'il est question de l'industrie minière.

Cela nous révèle toute l'importance de la valeur ajoutée, de la deuxième et de la troisième transformation. Dans les métaux critiques, j'ai l'impression que, ce qui est intéressant, c'est justement de développer les grappes qui entourent les nouvelles technologies et les batteries, mais en fait-on suffisamment?

J'ai donc envie de vous demander si, selon vous, le gouvernement fédéral a une stratégie intéressante en matière de deuxième ou de troisième transformation, de valeur ajoutée? Si ce n'est pas le cas, qu'est-ce qui devrait être fait, selon vous, pour que les métaux critiques qui sont ici ne soient pas simplement exportés pour être transformés?

[Traduction]

**M. Ian London:** Monsieur Gratton, pourquoi ne répondez-vous pas en premier? Pour une raison quelconque, je ne reçois pas l'interprétation.

**M. Pierre Gratton:** D'accord. J'allais vous proposer de répondre en premier parce que j'ai parlé pendant cinq minutes précédemment.

• (1545)

[Français]

Je vous répondrai que nous travaillons actuellement avec le gouvernement fédéral et avec Ressources naturelles Canada justement pour déterminer quelles sont les stratégies nécessaires pour atteindre les objectifs que vous venez de souligner. Il faut créer une demande pour ces produits ici, en Amérique du Nord, pas seulement au Canada, mais au Canada et aux États-Unis. Il faut créer une demande pour faire en sorte qu'il y ait un intérêt à exploiter les mines.

Je peux vous donner un exemple récent qui concerne Ressources naturelles Canada. Le gouvernement du Canada a investi, avec le gouvernement de l'Ontario, dans la réouverture d'une raffinerie de cobalt dans le Nord de l'Ontario. Voilà un exemple. On a relancé une raffinerie de cobalt qui était fermée plusieurs années auparavant. C'est un très bon développement.

Comme vous venez du Québec, je voudrais souligner que le gouvernement du Québec est peut-être celui qui se concentre le plus sur cette question. Il y a une stratégie très avancée au Québec en ce qui concerne les minéraux stratégiques pour qu'on découvre les mines, mais aussi pour qu'on accélère le développement des matériaux qui contiennent des produits miniers dans le but de les vendre aux États-Unis, en Europe et partout au monde.

Je ne sais pas si mon collègue souhaite ajouter quelque chose. Il représente plutôt le travail en aval.

[Traduction]

Voulez-vous que je vous aide avec la traduction? Il vous demande ce que vous...

[Français]

**M. Mario Simard:** Je vous remercie, monsieur Gratton. Votre français est très bon.

Je vais poser une question rapide à M. Labonté.

Dans votre présentation, monsieur Labonté, vous avez dit que le Canada était un fournisseur de choix. J'aimerais obtenir une clarification sur ce que vous entendez par « fournisseur ». Cela me donne l'impression que nous pouvons exporter ces métaux critiques sans nécessairement les transformer.

Premièrement, j'aimerais obtenir une précision à cet égard. Deuxièmement, j'aimerais obtenir aussi une précision sur la stratégie du gouvernement fédéral pour développer la chaîne de valeur des métaux critiques.

**M. Jeff Labonté:** Je vous remercie de votre question, monsieur Simard. Vous avez posé des questions importantes.

Ici, au fond, nous travaillons à la stratégie avec nos collègues provinciaux et ceux des Territoires concernant la chaîne. Nous devons travailler dans le domaine de l'exploration, tout en développant des mines, en passant par la transformation dans les raffineries et dans le développement, comme M. Pierre Gratton l'a mentionné. Nous travaillons avec nos partenaires.

Comme toujours, au Canada et dans le contexte de l'Amérique du Nord, il y a des intégrations entre des provinces. Il y a quelques mines au Québec qui transforment des produits miniers. En Ontario, on fait des transformations pour créer des produits en vue de les exporter vers les États-Unis. En retour, il y a des éléments comme des automobiles et d'autres formes de transports. C'est donc vraiment intégré.

Ce qui est important, c'est de créer la demande pour certains produits et de tenir des discussions stratégiques entre les provinces et nos partenaires en Amérique du Nord pour étudier, en même temps que pour trouver et peut-être relever, des chaînes importantes. Avec les États-Unis, nous travaillons donc dans le domaine des batteries pour les automobiles électriques. Nous travaillons aussi dans le domaine des semi-conducteurs pour les ordinateurs et tout ce qui concerne l'avancement des technologies. De plus, nous travaillons aux technologiques avancées dans le domaine de la santé.

Nous avons donc trouvé, au cours de nos discussions avec nos partenaires que, dans quelques domaines importants...

• (1550)

[Traduction]

**Le président:** Je vais devoir vous interrompre et vous arrêter ici de toute façon.

Messieurs Labonté et Simard, je vous remercie.

[Français]

**M. Mario Simard:** Je vous remercie de votre réponse, monsieur Labonté.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Cannings, la parole est à vous pour six minutes.

**M. Richard Cannings:** Je vous remercie.

Je veux remercier de nouveau les témoins de comparaître devant nous aujourd'hui et de faire preuve de patience.

Je commencerai avec une question à portée générale pour M. Labonté, de RNCAN, et pour l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs. J'imagine qu'on trouve souvent les minéraux et les métaux critiques en infimes quantités. Dans ma circonscription, par exemple, il y a la fonderie de la minière Teck, située à Trail, en Colombie-Britannique, laquelle produit principalement du plomb et du zinc. Elle produit également du germanium et de l'indium en quantité suffisante — c'est peut-être une question de quelques kilogrammes, peut-être 10 ou 20, j'oublie la quantité — pour être l'un des principaux fournisseurs du monde.

Je m'interroge sur les difficultés qu'il y a à trouver certains de ces minéraux critiques — peut-être comme le lithium ou le cobalt — et le rôle que le gouvernement fédéral pourrait jouer à cet égard. Je suppose que ce que je veux savoir exactement, c'est quelles consignes et quel financement le gouvernement fédéral offre à la Commission géologique du Canada pour qu'elle fournisse de meilleurs renseignements aux prospecteurs et aux autres entreprises afin de trouver ces matières dans notre vaste pays.

**M. Jeff Labonté:** Monsieur le président, si vous le voulez bien, je commencerai à répondre et laisserai peut-être mes collègues de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs continuer ensuite.

**Le président:** Mais certainement, faites.

**M. Jeff Labonté:** Je vous remercie.

Pour aller de l'avant dans le domaine des minéraux critiques, il est très important de comprendre et de découvrir quels sont les minéraux que nous avons et quel en est le potentiel.

Comme vous le soulignez, monsieur Cunnings, les minéraux critiques sont parfois des sous-produits ou le fruit d'activités secondaires. L'installation produit un métal ou un minerai principal, puis — presque à titre de sous-produit — le minerai critique qui est un produit secondaire. C'est intéressant, car dans certains cas, on s'attend à ce que ces sous-produits deviennent les produits principaux au fil du temps et qu'ils gagnent en importance.

En fait, le gouvernement a récemment reconduit le programme de géosciences géré par la Commission géologique, laquelle relève de la responsabilité de notre ministère et de mon secteur. Il s'agit d'un investissement de quelque 130 millions de dollars pour les sept prochaines années. Ce programme, appelé Programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux, est principalement mis en œuvre dans le Nord. Il existe également un programme secondaire appelé Initiative géoscientifique ciblée, qui fait intervenir les provinces afin de travailler dans des domaines précis présentant des occasions de croissance.

Nous gérons également des programmes de recherches dans le cadre desquels on envisage de tirer parti de la valeur des déchets. Ainsi, on prend des produits et des matières précédemment rejetés par les exploitations minières dans le but de les réexploiter et d'en extraire encore plus de valeur, par exemple, en extrayant des rebuts et d'autres éléments des matières précieuses qui peuvent maintenant avoir une valeur substantielle dans le domaine des minéraux critiques.

Je m'en tiendrai là pour l'instant, monsieur le président.

**Mme Lisa McDonald:** Je vais laisser cette question à mon collègue, Jeff Killeen, notre directeur des politiques et des programmes, qui est ici avec nous aujourd'hui.

**M. Jeff Killeen (directeur, Politiques et programmes, Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs):** Merci beaucoup, madame McDonald.

Monsieur le président, monsieur Cunnings, je vous remercie de cette question. Je pense qu'elle est très pertinente.

Vous avez raison, car bon nombre des gisements dont nous parlons, lorsqu'il s'agit de minéraux critiques, peuvent être plus difficiles à découvrir, et ils peuvent être de moindre envergure. Je voudrais également reprendre ce que M. Labonté vient de mentionner. L'IGC et le Programme GEM, en place depuis plusieurs années, jouent un rôle essentiel en offrant à l'industrie une base de connaissances qui lui permet de démarrer et de faire du bon travail.

En outre, quand on songe au défi qui nous attend — à la taille de ce pays et à la quantité de gisements qui pourraient encore se trouver dans certaines des régions éloignées riches en matières terribles —, on constate un réel besoin de soutien accru de la part du gouvernement fédéral. Je pense que c'est particulièrement pour cette raison que nous avons commencé à réfléchir au crédit d'impôt pour exploration minière, le CIEM, et à l'idée d'en étendre la portée. Il existe déjà et joue un rôle déterminant. Grâce au CIEM et au régime des actions accréditatives, des investissements réels et importants sont réalisés chaque année dans le domaine de l'exploration au Canada.

Si l'on veut encourager les investissements dans ces types de gisements potentiellement plus petits et plus difficiles à trouver, il est logique d'envisager d'étendre la portée de cette mesure incitative, en particulier compte tenu du fait qu'il s'agit d'un élément relativement peu coûteux pour le gouvernement et d'un moyen d'orienter les investissements de détail au Canada vers de nouvelles découvertes. Nous pensons que c'est une façon simple d'aller de l'avant.

Outre l'IGC et le Programme GEM, nous voyons aussi un réel besoin de poursuivre les travaux géoscientifiques. En particulier, comme nous l'avons dit, il faut une plus grande collaboration avec les provinces, de manière à cerner les milieux ou les endroits logiques pour le développement de l'infrastructure qui pourrait aider à regrouper certains de ces petits gisements et à créer le potentiel de production en amont qui fait peut-être défaut à l'heure actuelle.

Je vous remercie.

• (1555)

**M. Richard Cunnings:** Merci.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

**Le président:** Un peu moins d'une minute.

**M. Richard Cunnings:** Je vais me contenter de poser une petite question, peut-être à M. Gratton, ou à quiconque souhaite y répondre. Elle concerne plutôt les défis internationaux que pose l'exploitation de certains de ces gisements.



Il y a une mine de graphite dans ma circonscription. Je pense que ses représentants vont témoigner devant nous la semaine prochaine. Le graphite est en quelque sorte à la surface. Vous pouvez écraser le minerai avec vos mains. C'est très facile à développer, et pourtant ils ne peuvent pas rivaliser avec le Mozambique, par exemple, pour la mise en production de ce graphite, faute de pouvoir trouver de gros acheteurs. C'est un exemple de ce que vous avez mentionné, avec une demande qui va grimper de 500 %. Je me demande simplement si vous avez des observations à faire sur l'aide apportée aux producteurs pour inciter des partenaires internationaux à acheminer ce matériau.

**Le président:** Nous avons du temps pour une réponse très brève.

**M. Pierre Gratton:** Qui aimerait répondre?

**M. Ian London:** Je veux bien répondre. Ce que je vais vous dire revient à la discussion que nous avons eue auparavant. C'est la valeur ajoutée. Si certains des fabricants qui utilisent le graphite dans des produits finaux se trouvent ici, ou si c'est dans le cadre d'exigences de contenu canadien, il y aurait des mesures incitatives, mais en ce qui concerne les matières premières, le Canada va avoir des difficultés sur le plan de la valeur ajoutée — nous le savons — en raison de nos capacités métallurgiques. Il ne suffit pas d'avoir des ressources ou de nouvelles ressources; il faut aussi pouvoir y ajouter de la valeur.

Quant aux autres aspects abordés, en particulier les matériaux critiques limités ou de faible volume, il existe des sources secondaires. En ce moment, des matières provenant d'installations de production peuvent être exploitées et valorisées. C'est ainsi que les Chinois se sont lancés dans le commerce des terres rares. Elles proviennent en fait de leurs gisements les plus importants et les plus riches. Les terres rares sont un produit dérivé de l'extraction du minerai de fer.

**Le président:** Merci, messieurs London et Cannings.

C'est maintenant au tour de M. Lloyd, qui dispose de cinq minutes.

**M. Dane Lloyd:** Merci, monsieur le président. Je vais adresser mes questions principalement à M. Gratton.

Je remercie tous les témoins de leurs exposés d'aujourd'hui.

Monsieur Gratton, je ne connais pas beaucoup l'industrie minière, mais j'ai quelques amis qui y sont très actifs. Faire une découverte est une chose, mais il faut des années pour passer de la découverte à la production. N'êtes-vous pas d'accord?

**M. Pierre Gratton:** Vous avez absolument raison.

**M. Dane Lloyd:** Merci.

Le Canada compte de nombreux grands champions dans le secteur minier, mais il semble que la majeure partie de leur travail se fasse à l'étranger. Nous sommes des champions à l'étranger, mais au Canada, nous ne faisons pas de nouvelles découvertes majeures. Avez-vous des observations à faire à ce sujet?

**M. Pierre Gratton:** Au cours de la dernière décennie, nous avons constaté une diminution progressive de notre part en pourcentage des dépenses de prospection minière, ce qui est, bien sûr...

**M. Dane Lloyd:** À quoi attribuez-vous cette baisse?

**M. Pierre Gratton:** Je pense que les facteurs sont multiples. L'un d'eux est que notre concurrent, à savoir l'Australie, dispose désormais de son propre CIEM, ce qui a accru son pouvoir d'attraction. Il faut beaucoup de temps pour soumettre un projet à des éva-

luations environnementales et à des études d'impact, et parce que nous exigeons deux niveaux d'évaluation d'impact au Canada, ce qui est unique au monde...

**M. Dane Lloyd:** C'est un facteur que je regardais, en quelque sorte — et je suis désolé de vous interrompre, mais mon temps de parole est limité. Je vous sais gré de cet échange.

J'ai un géologue dans ma circonscription, un homme très intéressant, et il travaille dans le monde entier. Il me parlait du temps qu'il faut pour obtenir un permis au Nevada, une question de quelques mois. Combien de temps diriez-vous qu'il faut en moyenne pour obtenir un permis d'exploitation minière au Canada?

**M. Pierre Gratton:** Quand vous utilisez le terme « permis », cela dépend.

● (1600)

**M. Dane Lloyd:** Je parle d'un permis fédéral.

**M. Pierre Gratton:** Pour le permis fédéral, il faut une évaluation d'impact, une évaluation environnementale, et cela prend plusieurs années.

**M. Dane Lloyd:** Les ventes de véhicules électriques explosent dans le monde entier. Nous voyons Tesla, GM, Ford, et même Land Rover et Jaguar qui s'engagent à passer à la production de voitures électriques. Nous savons donc qu'il y a un besoin maintenant, et ce besoin va exploser. D'après vous, est-il exact de dire que le besoin va exploser et qu'il faudra plusieurs années avant que le Canada ne puisse même commencer à produire les matières premières nécessaires pour répondre à ce besoin?

**M. Pierre Gratton:** Les délais nécessaires pour soumettre les mines aux procédures fédérales et provinciales présentent un risque réel pour notre capacité de saisir cette occasion. Il n'y a aucun doute.

**M. Dane Lloyd:** Je suis le porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement économique rural, et je sais que les mines se trouvent principalement, voire entièrement, dans des zones rurales. Quelles seront les répercussions sur nos régions rurales si le Canada ne prend pas part aux discussions sur la prospection et le développement de ces formidables ressources dont nous savons qu'elles se trouvent au Canada?

**M. Pierre Gratton:** Je pense que ce sera très dur pour le Canada rural. Je pense que nous observons déjà des conséquences sur certaines parties du Canada rural. Nous ne construisons et ne développons plus de mines au même rythme que dans le passé. C'est en partie parce que nous ne les trouvons pas. Nous avons beaucoup exploré le sud du Canada et nous avons trouvé d'excellents gisements que nous exploitons depuis des décennies.

De plus en plus, c'est le Nord qui représente notre avenir. Là-bas, le plus grand défi n'est pas le calendrier, mais l'infrastructure. Nous savons qu'il s'y trouve des gisements de calibre mondial que nous pourrions exploiter demain s'il était économique de le faire, mais ce n'est pas le cas, faute d'accès à l'électricité et aux routes.

**M. Dane Lloyd:** Vous avez fait allusion à quelque chose qui me préoccupe vraiment, à savoir les fuites de carbone. Nous avons augmenté les taxes sur le carbone et mis en place des normes en matière de carburants propres, mais comme nous le savons, le gros de l'extraction minière effectuée par les entreprises canadiennes se fait à l'étranger. Lorsque nous parlons des coûts des intrants qui augmentent avec le prix du carbone et de l'absence de toute forme de compensation possible, est-ce que nous assistons simplement à la délocalisation de l'exploitation minière vers d'autres pays et à l'absence d'exploitation de nos gisements environnementaux de calibre mondial ici?

**M. Pierre Gratton:** Nous sommes manifestement pour la tarification du carbone, et ce depuis des années, mais nous avons également dit que nous devons être ouverts au nord du Canada, dont une grande partie est hors réseau et...

**M. Dane Lloyd:** Croyez-vous que la perspective de ces coûts plus élevés...

**Le président:** Monsieur Lloyd, votre temps est écoulé. Merci beaucoup.

**M. Pierre Gratton:** Est-ce que je dois m'arrêter aussi?

**Le président:** Oui, jusqu'à ce que le prochain intervenant vous pose une question, ce qui se produira très probablement.

Monsieur Lefebvre, c'est à vous, pour cinq minutes.

**M. Paul Lefebvre:** Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous. Je reconnais beaucoup de visages à l'écran. Encore une fois, je m'excuse du retard. Nous avons un groupe de témoins de grande classe.

Je vous parle de Sudbury, où nous avons huit mines en exploitation en ce moment. Je sais que Mme Espley se trouve aussi à Sudbury. En fait, le plus drôle, c'est que ce matin, j'étais avec un homme d'affaires qui travaille dans les batteries de véhicules électriques. Il envisage de faire des investissements très importants dans ce secteur. Nous parlons bien sûr de la réutilisation des batteries existantes qui équipent les véhicules miniers. Nous savons que de nombreuses batteries ont été fabriquées ici même, à Sudbury. Il y a beaucoup de technologies étonnantes qui sont créées et produites ici à Sudbury.

Je n'aurai pas assez de six minutes pour vraiment approfondir ce dont j'aimerais parler pendant des heures, car il s'agit d'un dossier très, très important pour ma circonscription et, je le crois certainement, pour le Canada.

Je pourrais commencer par vous, madame Espley. Avec vos connaissances et votre expérience, peut-être du côté de la transformation et de la fabrication, quels sont les possibilités et les défis que vous voyez quant à ce que nous pouvons faire de plus ici au Canada? Je sais qu'ici, à Sudbury, nous avons de la chance. Nous avons deux énormes fonderies, qui sont parmi les plus grandes du monde, pour le nickel. Compte tenu de votre expérience, comment diriez-vous que nous pourrions augmenter notre capacité de traitement et de fabrication de nos minéraux au Canada?

**Mme Samantha Espley:** C'est une excellente question, monsieur Lefebvre. Je pense que c'est un défi pour nous. Beaucoup d'efforts sont déployés du côté de l'hydrométallurgie pour suppléer à la pyrométallurgie, pour la récupération des métaux. Nous voyons beaucoup d'accords conclus entre les compagnies minières et ces transformateurs. Que vous ayez une fonderie ou non, nous faisons

de la fonte sur commande pour une multitude de compagnies minières, ce qui nous permet de mieux utiliser les installations.

Je pense que c'est une occasion que nous pouvons explorer du mieux que nous le pouvons, dans l'industrie minière. Il faut vraiment rechercher de nouvelles technologies et le soutien du gouvernement pour trouver des méthodes nouvelles et innovantes de traitement ou développer des technologies modulaires, si vous voulez, ou d'autres types de technologies. Nous repoussons toujours les limites de l'ICM et nous travaillons avec l'industrie, les universitaires et le gouvernement, entre autres, pour essayer de trouver de nouvelles solutions.

• (1605)

**M. Paul Lefebvre:** Oui, c'est essentiel.

La conférence de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs — l'ACPE — aura lieu le mois prochain, ou dans quelques semaines, et elle se tiendra virtuellement. Je sais que Mme McDonald est ici. Chaque fois que je participe à l'ACPE, j'y vois des gens du monde entier qui viennent pour voir ce que nous faisons ici et pour importer nos meilleures pratiques. Nous en avons évidemment parlé lorsque nous avons examiné les minéraux critiques et l'importance de l'exploration et de l'investissement dans l'exploration, ainsi que les défis que nous devons relever dans ce domaine.

Madame McDonald, nous avons parlé des géosciences et de l'importance de ces investissements pour le secteur de l'exploration au Canada. Je sais que nous venons de procéder au renouvellement de cela, mais peut-être pouvez-vous nous dire très brièvement, du point de vue de l'ACPE, pourquoi ces investissements sont si importants.

**Mme Lisa McDonald:** Comme les discussions d'aujourd'hui l'ont montré, il est évident que le Canada possède les minéraux. Nous savons qu'ils sont ici. Nous avons trouvé ce qui était facile à trouver, et maintenant, ce qui reste est plus difficile à trouver. Ils sont en profondeur. Ils sont dans des régions plus éloignées.

Bien entendu, dans le cas des minéraux critiques, nous parlons d'un ensemble de minéraux et de métaux qui posent des difficultés en raison de la façon dont on les trouve. Il ne s'agit pas forcément d'utiliser les méthodes que nous utilisons traditionnellement avec une très grande efficacité et pour lesquelles nous sommes devenus des leaders mondiaux. Ce genre d'investissements dans les géosciences nous aidera à conserver notre position de leader mondial sur le plan de l'expertise.

**M. Paul Lefebvre:** Je suis d'accord.

Monsieur Gratton ou monsieur London, pour en revenir à la chaîne d'approvisionnement des batteries, comment pouvons-nous nous assurer d'obtenir une plus grande part de cette chaîne d'approvisionnement au Canada? Je pense que c'est de cela qu'il s'agit, alors que nous nous penchons sur l'électrification de notre univers et sur l'importance que cela revêt. Je sais que vous en avez parlé dans certaines de vos observations, mais je voudrais revenir sur ce point. Quelles sont les lacunes actuelles au Canada dans la chaîne d'approvisionnement des batteries? Que pouvons-nous faire, en tant que gouvernement, pour soutenir davantage la recherche et le développement en la matière?

**Le président:** Monsieur Lefebvre, je déteste faire cela, mais je vais devoir vous arrêter là. Vous avez commencé par dire que six minutes ne vous suffiraient pas, mais j'ai une mauvaise nouvelle pour vous: vous n'aviez que cinq minutes.

Je suis sûr que cette question trouvera sa réponse au cours du prochain tour.

**M. Paul Lefebvre:** Monsieur le président, j'espère que nous pourrions envoyer des lettres et demander à nos témoins de répondre à nos questions par écrit.

**Le président:** Oui, bien sûr, comme toujours.

**M. Paul Lefebvre:** Merci.

**Le président:** Monsieur Simard, vous disposez de deux minutes et demie.

[Français]

**M. Mario Simard:** Je vous remercie, monsieur le président.

Je retiens de la réponse de M. Lalonde, et peut-être de celle de M. Gratton, qu'il faut, dans le cas des métaux critiques, créer la demande.

Or j'ai l'impression qu'une bonne part de cette demande va passer par l'électrification des transports. En ce sens, si l'on veut créer de la demande et soutenir l'électrification des transports, je pense que la tarification du carbone est une très bonne chose. Nous aurions des moyens de transport à faibles émissions de GES.

J'aimerais savoir, monsieur Gratton et monsieur Labonté, si ce sont des stratégies intéressantes.

D'une part, il y a la tarification du carbone, et d'autre part, il y a la façon dont le gouvernement pourrait s'y prendre pour accélérer l'électrification des transports et ainsi créer un écosystème plus intéressant pour les métaux critiques.

• (1610)

[Traduction]

**M. Ian London:** Je ne sais pas à qui la question s'adresse.

**Le président:** Est-ce que quelqu'un veut répondre?

**M. Brendan Marshall (vice-président, Affaires économiques et du Nord, Association minière du Canada):** Je peux vous en parler très brièvement.

Comme M. Gratton l'a mentionné, l'Association appuie la tarification du carbone. Ce que nous cherchons à faire, c'est changer les comportements et encourager les comportements appropriés grâce à la tarification du carbone. En fin de compte, nous devons également reconnaître qu'une solution unique ne peut pas être appliquée de la même manière à tous les niveaux. Nous sommes vulnérables au carbone dans les régions éloignées et nordiques de ce pays. Lorsque nous nous approcherons d'un seuil plus élevé de coûts du carbone, nous devons assurer une transition contrôlée vers une réalité à faible teneur en carbone pour certains de ces sites hors réseau.

Pour développer la chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques, il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire. J'en parlerai dans un instant. Nous ne devons pas perdre de vue ou tenir pour acquise la chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques de calibre mondial qui existe déjà au Canada — au Québec, en Ontario, dans d'autres provinces et dans le Nord.

La partie suivante de votre question renvoie à une question que M. Lefebvre avait posée: Quelles sont les lacunes à combler? Je pense que le Comité aurait tort de croire qu'une chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques et une chaîne d'approvisionnement en véhicules électriques à batterie sont une seule et même chose. Elles se chevauchent, mais en réalité, elles sont également

très différentes. Certains minéraux critiques n'entrent pas dans la fabrication des batteries, mais ils se retrouvent dans les véhicules électriques. Certains minéraux critiques servent à la fabrication de puces informatiques dont les véhicules électriques ne peuvent pas se passer, mais ils ne sont pas présents dans la batterie elle-même.

**Le président:** Je déteste faire cela, mais je dois vous interrompre. M. Simard a dépassé son temps de parole.

Je vais céder la parole à M. Cannings, pour deux minutes et demie.

**M. Richard Cannings:** Merci.

J'aimerais parler du recyclage, aussi brièvement que possible. Le recyclage de ces nouvelles batteries est souvent qualifié de défi. Je me demande si M. Labonté ou quelqu'un d'autre peut nous parler des possibilités qui existent en matière de recyclage.

Je répète que j'ai une entreprise de recyclage à Trail, l'une des entreprises à proximité de la fonderie. Je pense que c'est la seule entreprise dans le monde qui recycle pratiquement toutes les batteries au monde, y compris celles au lithium pur. Je me demande quelles sont les possibilités qui s'offrent aux entreprises canadiennes dans ce secteur.

**M. Jeff Labonté:** C'est une excellente question.

Il s'agit de créer une économie circulaire. Beaucoup de minéraux, de minéraux et de métaux essentiels que nous avons et dont nous avons besoin, se retrouveront dans une économie circulaire. Un métal peut être utilisé presque indéfiniment, car il commence son cycle de vie en différents produits et sous différentes formes.

Nous examinons un certain nombre d'instruments et assurément un certain nombre d'endroits. Nous faisons des recherches sur l'extraction à partir de sources existantes et envisageons certaines de ces sources comme étant du recyclage.

Il y a le contexte de la réglementation en matière de recyclage à l'échelle du pays. Les règlements sont différents dans différents endroits, pour différents matériaux. Dans certains cas, la motivation derrière ces régimes a souvent été la réduction des déchets, pour diminuer la quantité et le volume des déchets, plutôt que d'en extraire une valeur. Il s'agit parfois de changer l'objectif du recyclage et, bien sûr, d'avoir un double intérêt. Une diminution des besoins en métaux du point de vue de la demande réduira également la quantité de déchets produits s'ils proviennent de sources et d'objectifs de recyclage.

Il y a une manière de travailler ensemble et de réfléchir un peu plus attentivement à cela. L'un des sujets sur lesquels nous travaillons avec nos collègues des provinces et des territoires consiste à explorer et à comprendre où cette valeur peut être extraite des activités de recyclage.

**M. Richard Cannings:** Merci. C'est tout ce que j'avais à dire.

**Le président:** Merci, monsieur Cannings.

Nous allons maintenant passer à M. Zimmer, puis nous allons terminer avec M. Sidhu.

Monsieur Zimmer, la parole est à vous pour cinq minutes.

**M. Bob Zimmer:** Merci, monsieur le président.

Merci à tous de vos témoignages aujourd'hui.

J'ai une question, un peu différente, je suppose. Je pense que M. Lloyd y a également fait allusion, à propos de la manière dont les gouvernements peuvent saboter l'industrie et rendre si difficile son fonctionnement avec des délais d'approbation, etc. Elle devient très vulnérable aux prises de contrôle. Beaucoup d'entre vous ont vu la récente tentative de prise de contrôle, mais elle a été bloquée par ce gouvernement, ce que je salue. Tout le monde connaît la situation du projet Hope Bay de TMAC Resources.

Monsieur Gratton, que feriez-vous pour vous assurer au mieux que nos ressources ne sont pas compromises par certaines de ces situations?

Je vois quelques-unes des façons dont le gouvernement actuel a saboté le secteur des ressources; il fait...

• (1615)

**Le président:** Monsieur Zimmer, je m'excuse de vous interrompre, mais il semble que vous devez approcher votre micro un peu plus près de votre bouche.

**M. Bob Zimmer:** D'accord. Est-ce que c'est mieux?

**Le président:** Oui, je pense que c'est mieux. Merci. Je suis désolé.

**M. Bob Zimmer:** Je vais tout de suite poser la question, monsieur Gratton. Vous avez entendu le principe que j'ai exposé, surtout en ce qui concerne la préoccupation. Tout le monde comprend le besoin de capitaux, surtout dans le secteur minier. Nous comprenons cela. Je suis dans le Nord de la Colombie-Britannique et je comprends cela, mais surtout lorsque nous assistons à une prise de contrôle par des intérêts chinois, lorsque les Chinois... Leurs actions récentes suscitent des inquiétudes, car elles compromettent nos ressources.

Quoi qu'il en soit, allez-y et veuillez fournir votre réponse, s'il vous plaît.

**M. Pierre Gratton:** Notre secteur a une relation compliquée avec la Chine. C'est le plus grand consommateur de minéraux et de métaux. Notre industrie bénéficie d'une hausse des prix des matières premières plus ou moins généralisée en ce moment, et c'est en grande partie parce que l'économie a rebondi, mais il est également vrai que les Chinois ne respectent pas nos règles lorsqu'il s'agit d'investir dans le secteur minier.

Ce n'est pas une économie de marché. Ce sont des sociétés d'État qui investissent pour des raisons stratégiques. Nous avons des membres qui leur font concurrence dans le monde entier, et il est difficile de rivaliser avec eux. Beaucoup de nos membres m'ont dit à quel point c'est difficile, parce que dans d'autres régions du monde, c'est une relation de gouvernement à gouvernement qu'ils entretiennent, alors que nous sommes le secteur privé qui essaie de soutenir la concurrence en utilisant les règles du secteur privé. Il est difficile...

**M. Bob Zimmer:** Je suis désolé de vous interrompre, monsieur Gratton. Nous sommes ravis que vous soyez ici, surtout avec votre expertise.

Quel est l'aspect positif de cette situation? Comment pouvons-nous renforcer notre secteur minier, je suppose, sans dire que nous protégeons l'industrie? Nous voulons faire concurrence aux nations du monde entier. Comment pouvons-nous renforcer positivement notre industrie sans la subventionner? Comment pouvons-nous la renforcer pour que, là encore, notre industrie ne soit pas vulnérable à ce genre d'actions?

**M. Pierre Gratton:** Je suppose que cela répond à l'une des questions centrales de cette étude. Comment créer la demande nord-américaine pour ces produits? Quel est l'attrait en aval que nous pouvons créer pour qu'elle soit plus viable que d'aller en Chine pour ces produits? Le secteur automobile et la stratégie des batteries en font partie, mais comme nous l'avons également entendu, ce n'est pas la seule partie.

Quelles sont les différentes mesures que nous pouvons adopter? Il existe des ententes d'écoulement qui peuvent être négociées entre les mines et les utilisateurs de ces produits en aval. Il y a le soutien que nous avons vu qui commence à venir des gouvernements pour contribuer à la relance d'une raffinerie de cobalt, et une fois qu'elle est en service, les conditions du marché peuvent alors prendre le relais.

Nous pourrions avoir besoin d'un financement de démarrage. Nous avons mentionné dans notre déclaration l'importance des projets pilotes et de les aider ensuite à se commercialiser. Une fois que ces projets sont en place, les forces du marché prendront le relais, mais nous devons créer cette demande interne nord-américaine, soutenue également par la demande européenne. C'est une question géopolitique qui prend forme plus rapidement que beaucoup d'entre nous le pensent, à mon avis. Nous devons vraiment nous concentrer sur cette question.

**Le président:** Merci, monsieur Zimmer. Il vous reste environ 10 secondes.

**M. Bob Zimmer:** Il faut aussi savoir comment nous les voyons aussi, monsieur Gratton, de mon côté de la clôture, mais nous espérons pouvoir faire certaines choses pour que nous redevenions des joueurs dans le jeu, où nous n'avons pas à nous soucier des prises de contrôle.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Zimmer.

Monsieur Sidhu, vous êtes le dernier intervenant aujourd'hui, mais non le moindre. La parole est à vous pour cinq minutes.

**M. Maninder Sidhu (Brampton-Est, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins d'être des nôtres aujourd'hui en ce beau vendredi après-midi.

Ma première question est la suivante: comment pouvons-nous nous assurer que la capacité de traitement et de fabrication de minéraux critiques soit accrue au Canada? J'aimerais d'abord entendre l'avis de l'ACEP.

**Mme Lisa McDonald:** En ce qui concerne la transformation et la fabrication, je ne pense vraiment pas que ce soit une bonne utilisation du temps limité dont nous disposons pour en parler. Je pense que je vais céder la parole à M. London, si vous êtes d'accord.

• (1620)

**M. Maninder Sidhu:** Entendu.

**M. Ian London:** Deux choses se sont produites récemment aux États-Unis. Je suis sûr que vous avez été correctement informés, ou que vous le serez. La première est la possibilité d'adopter la GREEN Act, où l'administration Trump a plafonné le nombre de véhicules électriques pouvant être produits aux États-Unis par chaque fabricant. Ce nombre a triplé ces derniers temps.

Comment peut-on encourager une augmentation des véhicules électriques? Comment les fabricants de véhicules peuvent-ils imposer des exigences? Nous avons investi beaucoup d'argent dans General Motors, les usines d'Oakville, etc. En ce qui concerne les règles sur le contenu canadien, il y a des moyens de le faire. Les Européens sont très intéressés par les minéraux canadiens. Ils sont tout aussi intéressés par leur transformation. Je suggère de ne pas trop nous engager à les vendre ou à leur fournir uniquement des matières premières pures. Comment y ajouter de la valeur? Nous pouvons le faire par l'entremise de ces accords commerciaux et en présentant le produit canadien comme étant plus propre et plus transparent pour ce qui est de la traçabilité, de la provenance, etc. Il existe plusieurs façons pour le Canada d'être présent à la table de négociations sur les normes et la métallurgie.

Je tiens à féliciter les personnes autour de la table. Ce n'est pas que des batteries. C'est aussi la légèreté des matériaux. Si nous pouvons alléger le poids de cette voiture de 500 livres, nous pouvons transporter cette batterie. Il y a un certain nombre de considérations. Nous avons différents types de câblage dans les véhicules. Nous avons la base de fabrication. Jaguar fabrique déjà un véhicule entièrement électrique. Il est en fait construit par Magna en Autriche. Nous ne devrions pas nous faire d'illusions sur les progrès technologiques. Comment pouvons-nous faire participer les utilisateurs finaux? Ils créeront une demande et ils ont l'avantage sur la chaîne d'approvisionnement. Cela facilitera le financement de certains projets miniers.

Ma dernière observation — et je suis reconnaissant d'avoir ce temps de parole — porte sur la pression de la demande par rapport à la pression de l'offre. Nous devons créer cela. Ainsi, si vous examinez la pression de la demande, sans vouloir manquer de respect à mes collègues qui viennent de ce milieu, ce n'est pas nécessairement une initiative minière. Il ne s'agit pas seulement d'exploitation minière. Nous parlons de toute l'industrialisation. Nous ne devons pas perdre cela de vue.

**M. Maninder Sidhu:** Merci de ces remarques, monsieur London. Je sais qu'il y a bien plus que les batteries de véhicule électrique, mais je reçois de nombreux appels à mon bureau de circonscription, surtout depuis l'annonce de Ford et de GM et les investissements du Canada dans ce secteur. C'est quelque chose qui concerne beaucoup la communauté-dortoir ici à Brampton.

Pouvez-vous nous en dire plus sur les risques associés au fait de ne pas sécuriser nos chaînes d'approvisionnement pour ces produits? Je sais que vous avez parlé de nombreux avantages. Pouvez-

vous nous expliquer plus en détail les risques liés au fait de ne pas sécuriser les chaînes d'approvisionnement?

**M. Ian London:** Je ne parlerai pas des vaccins. Je ne vais pas m'aventurer sur ce terrain, mais c'est associé à tous ces minéraux et à toutes ces capacités dont nous disposons. Il en va de même pour la technologie. Si nous ne produisons pas le produit, nous n'en avons pas le contrôle. Comment les Chinois ont-ils construit toute une infrastructure? Ils ont créé 100 millions d'emplois près de terres rares. Tout a commencé avec leurs réserves de terres rares, de matières premières, de poudres, etc. Ils ont fini par s'emparer du secteur des aimants. Nous achetons maintenant leurs réfrigérateurs, leurs moteurs et leurs machines à laver.

Si nous considérons les choses sous cet angle, en ce qui concerne la pression de la demande, c'est le genre de stratégie que ce pays peut mettre en œuvre. Nous avons accès aux marchés européens, aux marchés américains et au nôtre. C'est ce dont nous devons tirer parti. Le risque de ne pas le faire est qu'il y a aussi la technologie — les emplois de haute technologie et les écoles et les programmes de haute technologie. Il y a aussi l'environnement. Ils transportent tous ces produits par camion. Nous transportons le matériel lourd et ramenons le matériel léger. Je préférerais ne pas transporter le matériel lourd par camion.

**M. Maninder Sidhu:** Merci. Je vous en suis reconnaissant.

Monsieur le président, je vais prendre les quelques secondes restantes pour remercier tout le monde d'être ici et de nous avoir fait part de leurs opinions. J'ai certainement beaucoup appris aujourd'hui.

**Le président:** Merci, monsieur Sidhu. Je vous suis reconnaissant d'avoir respecté le temps de parole.

Je remercie tous nos témoins de leur contribution. C'était le premier jour de l'étude. Vous nous avez permis de bien la démarrer. Merci encore une fois de votre patience et de votre indulgence. Ce fut, pour certains plus que pour d'autres, une journée très étrange dans notre milieu. Il y a parfois des obstacles en cours de route. Vous avez été formidables.

Je veux remercier tout le personnel et les gens qui sont restés et qui nous ont aidés à clore cette réunion. La journée et la semaine ont été longues.

Bonne chance à tous, et merci beaucoup.

La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>